



HAL
open science

Le rapport à l'eau sur Toulouse. Processus de construction sociale des risques

Enzo Lana

► **To cite this version:**

Enzo Lana. Le rapport à l'eau sur Toulouse. Processus de construction sociale des risques. Sociologie. 2017. dumas-01858753

HAL Id: dumas-01858753

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01858753>

Submitted on 21 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ENZO LANA

LE RAPPORT A L'EAU SUR TOULOUSE

PROCESSUS DE CONSTRUCTION SOCIALE
DES RISQUES

Encadrants :

Didier BUSCA, Maitre de Conférences en sociologie, Université
Toulouse Jean Jaurès-CERTOP

Julia Barrault, Sociologue responsable du pôle Acteurs et Usages,
Lyre centre de R&D Suez.

Année universitaire 2016-2017



REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à mes deux encadrants de stage sans qui ce travail ne serait pas aussi abouti.

Julia Barrault pour sa réactivité, ses conseils avisés et le grand soutien qu'elle a su montrer malgré les kilomètres entre nos deux bureaux.

Didier Busca pour ses nombreux conseils et relecture, et pour les échanges passionnants sur les questions qui nous ont animés ces six derniers mois.

Je remercie aussi toute l'équipe du Master PEPS, étudiants et enseignants, pour ces deux années extrêmement enrichissantes et les très bons moments partagés à leurs côtés. Mention spéciale pour Jean François Barthe et ses conseils socio-jazziques.

Merci également à tous les copains pour le soutien dont ils ont fait preuve, chacun à leur manière, mais toujours apprécié.

Ceux avec qui j'ai travaillé en équipe organisée : Sarah, Hugo, Gaia et Léa.

Ceux qui m'ont soutenu sur la dernière ligne droite à la maison : Jul' à la clarinette, Zak' à la guitare, Anabelle (et les Man's) à la joie de vivre.

Et puis tous les autres. Vous êtes trop nombreux !

Merci à ma mère pour ses relectures et pour m'avoir transmis le goût des lettres et des rues.

Merci à Anna pour son soutien sans faille et sa bonne humeur inaltérable dans les moments de doutes.

Enfin, je voudrais remercier mon grand-père qui me manque depuis peu et pour longtemps. Nos discussions ont construit le regard que je porte sur les autres, la ville et la musique. Je lui dédie ces pages.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
Commanditaire	6
Problématisation	7
<i>Méthodologie</i>	<i>12</i>
PREMIERE PARTIE - PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DES ENJEUX « EAU »	14
1.1 CONTEXTUALISATION	14
1.1.1 <i>Le bassin versant de la Garonne</i>	<i>14</i>
1.1.2 <i>Histoire de la Garonne à Toulouse</i>	<i>15</i>
1.1.3 <i>Une métropole en pleine mutation</i>	<i>18</i>
1.2 DONNEES TECHNIQUES.....	19
1.2.1 <i>Qualité de la ressource avant captage</i>	<i>19</i>
1.2.2 <i>Production eau potable</i>	<i>22</i>
1.2.3 <i>Assainissement</i>	<i>24</i>
1.3 L'EAU : UN ENJEU SOCIAL	26
1.3.1 <i>Des situations complexes</i>	<i>26</i>
1.3.2 <i>Et des incertitudes qu'il faut gérer</i>	<i>26</i>
DEUXIÈME PARTIE : LA CONSOMMATION D'EAU, UNE PRATIQUE SOCIALE	28
2.1. PERCEPTION DE L'EAU DCH.....	28
2.1.1 <i>Le recours aux sens</i>	<i>28</i>
2.1.2 <i>La comparaison avec des expériences vécues</i>	<i>29</i>
2.1.3 <i>Information</i>	<i>29</i>
2.2 LE CAS DU GRAND MIRAIL	31
2.2.1 <i>Histoire du quartier.....</i>	<i>31</i>
2.2.2 <i>Un lieu de relégation perçu.....</i>	<i>32</i>
2.2.3 <i>Où des pratiques de consommation sont mises en place</i>	<i>35</i>
2.3 LE CAS DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-TOLOSANE.....	38
2.3.1 <i>Historique du territoire.....</i>	<i>38</i>
2.3.2 <i>Les cas de Christophe et Bernard</i>	<i>39</i>
2.3.3 <i>Retour sur la notion de pratiques sociales.....</i>	<i>42</i>
TROISIÈME PARTIE : ANALYSE D'UN DISPOSITIF D'ACTION PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE : LE GRAND PARC GARONNE.....	44
3.1 CONTEXTUALISATION	44
3.1.1 <i>De nouveaux besoins</i>	<i>44</i>
3.1.2 <i>Présentation du dispositif</i>	<i>45</i>
3.1.3 <i>L'importance du temps long</i>	<i>47</i>
3.2 OBJECTIFS AFFICHES ET ENJEUX CONNEXES	48
3.2.1 <i>La candidature Unesco de Toulouse</i>	<i>48</i>
3.2.3 <i>La zone des Quinze sols.....</i>	<i>49</i>
3.3 STRATEGIE D’AFFIRMATION DE LA METROPOLE	52

3.3.1	<i>Le recours à la concertation : Le cas de l'île du ramier</i>	52
3.3.2	<i>L'environnement, entre argument d'autorité et contrainte institutionnelle</i>	55
3.3.3	<i>Vers une requalification des espaces pour une nouvelle identité ?</i>	56
CONCLUSION		58
BIBLIOGRAPHIE		60
ANNEXES		63

LISTE DES ABREVIATIONS

AE : Agence de l'Eau
AEAG : Agence de l'Eau Adour Garonne
ASA : Association Syndicale Autorisée
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CNPA : Conseil National des Professions de l'Automobile
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DCH : Destinée à la Consommation Humaine
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
GPG : Grand Parc Garonne
LEMA : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
MTES : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
OGM : Organismes Génétiquement Modifiés
PDRN : Plan de Développement Rural National
PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels
PHEC : Plus Hautes Eaux Connues
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation
SCoT : Schéma de Cohérence Territorial
SDAGE : Schéma Directeur Aménagement et de Gestion de l'Eau
TM : Toulouse Métropole

« Pascal le disait déjà : « Je ne peux comprendre un tout que si je connais particulièrement les parties, mais je ne peux comprendre les parties que si je connais le tout. » Mais ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'on abandonne un type d'explication linéaire pour un type d'explication en mouvement, circulaire, où l'on va des parties au tout, du tout aux parties, pour essayer de comprendre le phénomène. »

E. Morin, Le défi de la complexité

INTRODUCTION

Commanditaire

○ *Structure d'accueil*

Le LyRE est un Centre de Recherche et Développement de la filiale Eau France du groupe industriel SUEZ créé en 2011 et implanté au cœur de l'Université de Bordeaux. Le LyRE mène actuellement une cinquantaine de projets de recherche ou d'expertise, dont la moitié en partenariat avec des laboratoires universitaires ou centres de recherche, et des start-up. Leur périmètre d'intervention est la métropole de Bordeaux mais également d'autres collectivités en France et dans le monde. Les chercheurs du LyRE travaillent sur les thématiques qui touchent à la gestion de l'eau et de l'assainissement et ce dans des disciplines variées afin de donner à voir des analyses transversales. L'objectif principal du LyRE est de développer des solutions innovantes afin d'améliorer la gestion de l'eau au regard des problématiques environnementales, techniques et sociétales actuelles. Ses principaux axes de travail visent donc à optimiser les infrastructures de gestion de l'eau, anticiper les besoins des usagers, innover dans la gestion durable des écosystèmes et analyser et valoriser la multitude des données produites par les services. Mon stage s'inscrit dans le pôle « Acteurs & Usages » du LyRE qui regroupent des chercheurs en Sciences humaines et sociales (sociologie, psychosociologie et géographie essentiellement).

○ *Rappel de la commande*

« Réaliser une étude sociologique auprès des habitants de la Métropole Toulousaine (périmètre à préciser) afin de recueillir leurs représentations, perceptions, leurs pratiques ainsi que leurs attentes en lien avec différents usages de l'eau : eau potable (et notamment eau de boisson), eau en ville (accès, fontaines, espaces récréatifs) et eau-milieu naturel (fleuve, rivière, canal, lac). »

La commande étant assez large, j'ai pu développer un Projet Cadre de Recherche avec le LyRE à l'intérieur duquel je propose d'analyser différents usages de la ressource en eau sur le

territoire de TM. L'idée étant de donner à voir un éventail des usages, des perceptions et donc des enjeux sur l'eau sur ce territoire. Pour cela j'ai sélectionné **deux sous-terrains** :

- **Un dispositif d'action publique**, le Grand Parc Garonne (GPG), qui vise à aménager les berges du linéaire Garonne. Il est symptomatique car il amène plusieurs acteurs à collaborer (maraîchers, pêcheurs, élus, techniciens, habitants, Métropole).
- Ainsi qu'un volet sur **l'eau destinée à la consommation humaine** (DCH). Avec un premier zoom sur des usagers ayant été équipés de la télérelève des compteurs d'eau¹ depuis janvier 2017 et un autre sur des usagers issus des classes populaires toulousaines.

Problématisation

Entre individu et collectif

Le cadre d'analyse proposé suppose de considérer que l'homme et son environnement ne peuvent plus être pensés séparément. L'environnement peut être entendu comme ce que B. Latour appelle « le collectif », « *c'est-à-dire le monde social étendu aux non-humains avec lesquels il entretient des rapports spécifiques* » (Barbier, 2007). L'environnement dans cette acception fait figure de catégorie sociologique à part entière. Il n'est plus le seul souci des écologues - ou des hydrologues, dans le cas de la ressource en eau. Depuis que P. Crutzen (2002) a mis au point le concept d'anthropocène², le doute n'est plus permis. Les humains ont une influence sur l'environnement via leurs modes de vies, d'agricultures, d'élevages et beaucoup d'autres facteurs encore. Il est donc caduc de penser humains et environnement séparément. Dans le cas qui va nous intéresser, il s'agit de penser la ressource en eau de manière transversale. L'eau est à la fois définie par sa formule chimique deux molécules d'hydrogène et une molécule d'oxygène mais aussi par les usages sociaux dont elle fait l'objet. Or, ces usages sont multiples : l'eau est consommée, gérée techniquement et politiquement, etc...

¹ Il s'agit d'une innovation dans les modes de relevé des données de consommation. Les compteurs aussi connu sous le nom de compteurs communicants, envoient par onde radio les données de consommation des usagers.

² « *On peut à juste titre désigner par le terme anthropocène l'époque géologique actuelle, dominée de diverses manières par l'Homme, qui succède à l'Holocène - la période chaude des dix-douze derniers millénaires. On peut dire que l'Anthropocène a commencé dans la dernière partie du 18ème siècle, époque dont les analyses de l'air emprisonné dans les glaces polaires montrent qu'elle a connu une augmentation des concentrations de dioxyde de carbone et de méthane à l'échelle du globe. Cette période coïncide aussi avec la conception de la machine à vapeur de James Watt en 1784.* »

Un univers d'incertitudes généralisées

Dans un monde qui se complexifie sans cesse, les individus agissent et évoluent au sein de ce que l'on peut nommer un univers incertain. C'est à dire que leur quotidien consiste à *gérer* des incertitudes multiples. Beaucoup de questions auxquelles nous n'avons pas de réponses strictes, traversent nos quotidiens. Nous n'allons pas tenter ici d'en dresser une liste exhaustive ni de savoir comment nous en sommes arrivés à cet état de faits. Mais plutôt de constater, après Callon, Lascoumes et Barthe (2001), que les incertitudes sont multiples et généralisées. Ensuite qu'il ne faut pas les confondre avec leur faux-ami le risque (dont le degré de dangerosité est connu et l'occurrence certaine, bien qu'on ne puisse pas définir le moment exact). Reste que les individus doivent s'en accommoder, *faire avec* au quotidien. Cependant, l'originalité de leur approche réside dans les façons de gérer le(s) problème(s). Là où avant, on voyait les problèmes technologiques et scientifiques comme la compétence exclusive d'experts et par conséquent, le peuple comme une multitude d'individualités indécises qu'il fallait éclairer, eux font le pari que ces problèmes, ces incertitudes et les controverses qui en résultent sont l'occasion de renouveler les formes de la démocratie contemporaine.

La sélection des sous-terrains et les zooms que je me propose d'effectuer ont été pensés et réalisés dans le but d'observer des usages différenciés de la ressource afin de donner à voir l'hétérogénéité des enjeux qui peuvent exister sur le territoire la Métropole. Toutefois, j'ai observé au préalable que ces différents zooms avaient en commun de mettre en lumière une dynamique commune : les acteurs observés dans ces zooms agissent au quotidien dans un univers façonné d'incertitudes.

Que ce soit au niveau individuel :

- Abordées durant « l'étude-école du master PEPS » (2016), nous savons que les classes populaires toulousaines ressentent une certaine méfiance vis à vis des pouvoirs publics et des entreprises en délégation de service public pour la gestion de l'eau.
- L'arrivée, somme toute récente, de la télérelève des compteurs d'eau sur le territoire de la Métropole semble engendrer une activation cognitive de toutes formes de rapport à la ressource. Dans le même temps, la controverse naissante sur les problèmes de santé publique dus aux ondes employées pour la télérelève des compteurs (notamment les compteurs d'électricité Linky), mobilise des associations sur le territoire.

Ou collectif :

- Le dispositif du GPG met en œuvre une partie de la nouvelle réglementation européenne sur l'eau. De plus, il est porté par une Métropole en pleine mutation³. Or, le modèle de gouvernance territoriale, s'il légitime la présence de nouveaux acteurs dans le processus de décisions, augmente aussi la mise en relation d'opinions différentes⁴, contradictoires et donc la probabilité de conflits d'usage⁵ autour de la ressource.

Une entrée par le conflit

La gestion des incertitudes, dont on a vu qu'elle forme une partie du quotidien des individus aujourd'hui, implique de se placer par rapport à une situation. Les acteurs doivent gérer des problèmes c'est à dire problématiser, se penser soi-même dans un rapport dynamique à l'environnement, à l'eau, aux autres, etc... Dans la perspective de l'École de Chicago et plus actuellement dans la manière de penser le conflit chez les sociologues pragmatiques français, il y a cette notion essentielle de *dynamique* qui nous incite à comprendre le conflit non plus seulement comme un différend entre deux parties mais aussi comme une succession de plusieurs moments et pourquoi pas des moments d'unification. Dans cette définition du conflit on voit bien la pertinence qu'il peut y avoir à s'éloigner du sens commun pour ne plus seulement considérer le conflit « à couteaux tirés », le moment de la dispute, mais de prendre en compte les moments pré et post-dispute pour analyser une dynamique sociale. Le conflit devient dès lors un mode d'échange structuré autour de la prise de position des individus. Bien loin d'une conception événementielle du conflit, il s'agit ici de

³ (cf 1.1.3 - Les dates fondatrices de la Métropole)

⁴ « Si la question de la gouvernance se pose aujourd'hui avec force dans les territoires, c'est que ces derniers ont à faire face à trois évolutions majeures, qui viennent interroger leurs formes de gouvernement. La première mutation tient à la complexité croissante et sans cesse plus manifeste des acteurs locaux, autrefois moins hétérogènes, [...]. La deuxième résulte de l'implication de plus en plus forte des populations, qui désirent participer aux processus de décision et aux projets de territoires et jouer un rôle dans les évolutions de la démocratie locale [...]. La troisième tient à la multiplication des niveaux de gouvernance : aux échelons locaux (ou régionaux) et nationaux (fédéraux) est venu s'ajouter le cran européen, avec son cortège de décisions et de règlements » (Torre, 2011)

⁵ Ibidem : « Nombre de conflits d'usage de l'espace et des ressources sont structurés autour de la notion de proximité. »

penser la lutte comme une dimension inhérente à la vie sociale. Et surtout un moyen privilégié de saisir les rationalités à l'œuvre vis-à-vis de la question environnementale⁶.

Une arène spécifique

Ainsi, il me semble pertinent de faire appel aux grilles d'analyse de la sociologie de l'action collective alors même que les terrains d'étude que je propose ne sont pas à proprement parler des lieux de mobilisation collective. D. Cefaï (2016), propose de lire les « *moments de tensions, de conflits ou de crise* » comme des « *situations problématiques* » où les acteurs vont mobiliser différents aspects, différentes ressources pour faire face au problème. C'est cette analyse qui l'amène ensuite à parler de « *problème et ses publics plutôt que de public et ses problèmes* ». C'est bien cette démarche que je veux adopter car elle semble appropriée à notre objet : Qui s'empare de la question de l'eau sur le territoire de la Métropole, de quelle manière ? Quelle actualité sur cette question ? Qu'est ce qui fait problème ? On voit bien l'intérêt qu'il peut y avoir à analyser des dispositifs d'action publique environnementaux en ce qu'ils vont être les reflets « *du fractionnement de l'environnement dans l'appareil d'Etat* » ainsi que d'une vision territoriale de la politique à un moment donnée (Kalaora & Vlassopoulos, 2013). On parle moins en revanche des individus au quotidien. Comment la montée en puissance des problématiques environnementales est-elle perçue par les individus ? Comment est-elle intégrée au quotidien ? Comment luttent-ils pour définir les problèmes auxquels ils sont soumis ? C'est l'idée de Callon, Lascoumes et Barthes (2001) selon laquelle les moments de controverse « *entraînent une prolifération du social* ». Nous proposons d'interroger cette prolifération sur le plan collectif mais aussi individuel, en décryptant ce que l'on pourrait appeler des « états d'engagement » dans des pratiques et/ou des postures. Encore une fois, si on s'éloigne du sens commun, l'engagement peut être entendu comme une prise de position, un moment de choix, une hésitation, un sentiment de concernement (Brunnet, 2008) dans une carrière au sens de Becker (1960), une trajectoire (Fillieule, 2001). Bref, une multitude de postures peuvent être vécues lors d'une situation problématique.

⁶ Ibidem : « *La gouvernance des territoires ne se limite donc pas à une vision idyllique des relations économiques et sociales, aux formes de coopération et de constructions communes (Torre & Traversac, 2011). Il s'agit également d'une interaction entre des forces poussant à la coopération et d'autres forces, qui poussent au conflit. Loin d'être un long fleuve tranquille les processus de développement territorial et leur déroulement dans le temps sont faits de phases de négociations, de collaboration ou d'apaisement, mais également de périodes beaucoup plus animées, ou conflictuelles, au cours desquelles certains groupes ou catégories d'acteurs s'opposent, parfois avec violence, pour définir les marches à suivre et les options à retenir. Le processus de gouvernance des territoires présente ainsi deux faces complémentaires, dont l'importance réciproque varie selon les périodes et les situations.* »

Hypothèses

A partir du moment où on considère le conflit tel que nous l'avons défini, c'est-à-dire un conflit dynamique et séquentiel, comprenant bien plus de nuances que n'en laisse entrevoir le sens commun, le conflit peut permettre de réguler les rapports sociaux. Partant de là, le conflit n'est même plus systématiquement visible à première vue, il peut être incorporé, incarné par les individus. En effet, les individus doivent se positionner, s'engager dans les conflits. C'est-à-dire affirmer une position par rapport à une autre. En étudiant d'une part un dispositif d'action publique au regard des luttes définitionnelles qu'il génère et d'autre part, des consommateurs via les pratiques qu'ils mettent en place pour gérer leurs incertitudes quotidiennes, nous faisons l'hypothèse d'observer différentes façons de percevoir et de se placer. Pour cela, nous proposons de chercher les traces des différents états de l'engagement que nous avons pu décrire chez les individus (concernement, militant, professionnel, victimisation, etc.), de repérer différents espaces de paroles, etc. afin de décrire les rationalités à l'œuvre dans le rapport des individus à la ressource en eau.

Vivre dans un univers incertain c'est hiérarchiser ce qui est de l'ordre des incertitudes quotidiennes, presque banales et ce qui présente un risque réel. Il semblerait que le risque et les perceptions différenciées du risque tendent également à structurer nos sociétés techniques et scientifiques⁷. Or les individus, ne disposant pas systématiquement des outils scientifiques pertinents à l'évaluation des risques, se voient obligés de s'en remettre à la science et ses outils pour calculer la probabilité d'occurrence et la gravité des conséquences desdits risques. Mais le risque n'est pas seulement quelque chose d'objectif et cette vision où le risque est essentialisé se doit d'être dépassé. Ainsi les individus peuvent être amenés à placer des informations plus ou moins objectives sur le même plan parce qu'elles font sens à un moment dans leur vie. Du côté de l'action publique environnementale, la gestion collective du risque fait partie du quotidien. C'est pourquoi, nous faisons également l'hypothèse qu'il est désormais possible d'analyser le rapport à l'eau des habitants comme un processus de construction sociale du risque. Pour cela, nous proposons une lecture multi-niveaux du sens que les acteurs confèrent à leurs pratiques et à la ressource, mais aussi au territoire, notamment en terme d'interdépendance.

⁷ C'est la vision d'Ulrich Beck qui pense « une société du risque » où l'industrialisation du monde n'est plus perçue seulement en termes de progrès mais aussi de risque. (Notes de lecture, 2002)

Méthodologie

Observation participante et observation flottante

J'ai réalisé deux observations participantes lors des moments officiels du projet (réunion de concertation sur l'île du Ramier, inauguration du Port Viguerie). Pour ce qui est des observations flottantes, au départ, je suis simplement allé marcher le long des aménagements afin de ressentir les lieux par moi-même et non via la description qu'en faisaient les concepteurs. Je me suis laissé porter par les aménagements, par les rencontres. Il ne s'agit donc pas d'un lieu en particulier comme le Père Lachaise de C. Petonnet (1982) mais la démarche est similaire : arpenter un lieu en restant ouvert à toutes les rencontres, être in-situ, se laisser flotter. Ainsi au fil des rencontres et des observations j'ai pu obtenir un matériau mixte (visite des aménagements, discussions informelles avec les occupants des lieux, etc...) fort pertinent.

Statistiques

Une particularité de la méthodologie d'enquête pour ce stage réside dans l'emploi de données statistiques préalablement existantes. En effet, la direction des Projets de SUEZ Eau France avait commandé fin 2016 une étude statistique auprès de l'Ifop et l'année dernière, le M1 PEPS avait conduit une enquête statistique sur cette thématique auprès d'une population-mère pour partie rurale (pays de Nay) et urbaine (commune de Toulouse). Les tendances dégagées par les statistiques m'ont permis d'extraire les éléments qui semblaient poser problème, au sens où les acteurs pouvaient être amenés à problématiser certains aspects de la question de l'eau. Je suis donc parti des questions soulevées par les statistiques pour construire mon guide d'entretien⁸.

Entretiens

La spécificité de l'étude des problèmes publics réside dans le temps long de la « trajectoire » des problèmes. Quoi de mieux alors que de confronter la trajectoire du problème à la trajectoire de vie au moyen d'un récit de vie. Cependant la durée de mon stage était de 6 mois seulement, ce qui est tout sauf un temps long. Dès lors, le recours aux entretiens biographiques s'aurait un pari risqué d'autant que pour répondre à la problématique initiale une autre technique d'entretien s'est avéré encore plus pertinente. Il s'agit des « récits de problèmes » c'est-à-dire, des entretiens semi-directifs orientés sur les

⁸ Une version du guide est proposée en ANNEXES.

usages de la ressource en eau, avec une perspective biographique certes, mais vraiment centré autour de la position des acteurs par rapport à l'arène publique de l'eau. J'ai ensuite réalisé une analyse thématique de contenu afin de regrouper les éléments sémantiques fondamentaux dans des catégories qui, mises bout à bout, permettent de « produire une reformulation du contenu de l'énoncé sous une forme condensé et formelle » (Negura, 2006). Par ailleurs j'ai anonymisé les interviewés usagers mais pas les acteurs institutionnels du GPG. Ce choix s'explique au travers de deux raisons. La première c'est que les discours recueillis sont souvent très institutionnalisés et reprennent des éléments de documentation publique à faible enjeu polémique. Ensuite et surtout, du fait d'un terrain unique, relativement restreint et géographiquement situé toute anonymisation est par avance caduc.

PREMIERE PARTIE - PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DES ENJEUX « EAU »

1.1 CONTEXTUALISATION

1.1.1 Le bassin versant de la Garonne

Le bassin de la Garonne d'une superficie de 28 900 km² est inclus au sein du bassin versant Adour-Garonne d'une superficie totale de 116 000 km². L'Agence de l' Eau Adour Garonne sépare le bassin de la Garonne de ceux de deux de ses affluents, celui du Lot (1 200 km²) et celui du Tarn (15 500 km²).

Quelques chiffres :

Principaux Affluents de la Garonne : le Lot (485km), le Tarn (380km), l'Ariège (163km), le Gers (175km), la Baïse (188km), le Dropt (132km), la Save (148 km), la Gimone (136km), l'Arrats (131km), la Louge (100km).

Bon état des cours d'eau (2015) : 35 %.

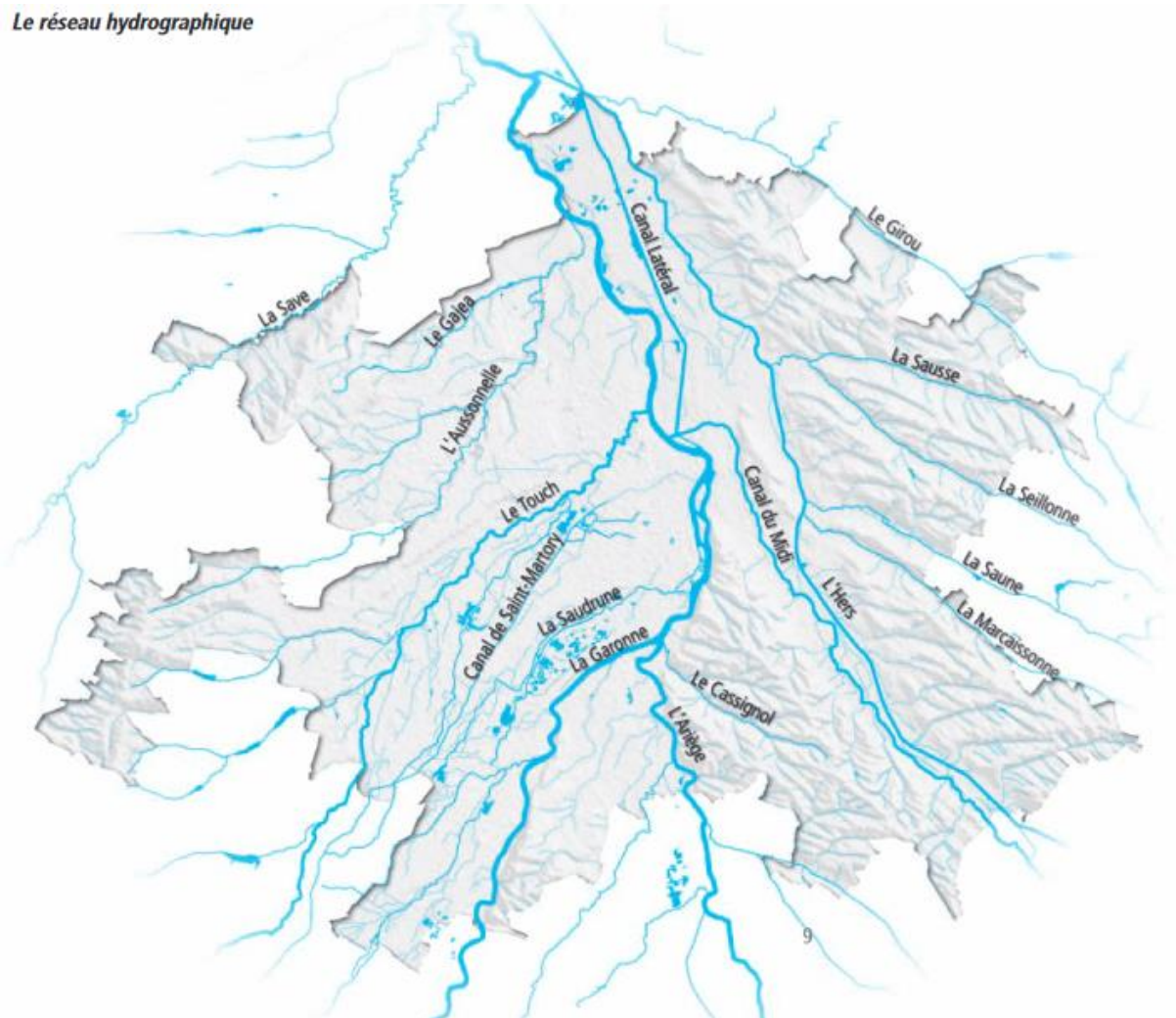
Population : 2 923 777 habitants (INSEE 2010). Près de **2 millions d'habitants** se concentrent sur les 2 principales métropoles **Toulouse et Bordeaux**.

Densité : 101 hab./km²

Pourcentage des départements couverts par le bassin :

Ariège 97%, Haute-Garonne 93%, Gers 77%, Lot 6%, Tarn 3%, Tarn-et-Garonne 44%, Hautes-Pyrénées 33%, Dordogne 3,5%, Gironde 36%, Lot-et-Garonne 74%, Aude 11%

Le territoire de TM est traversé par plusieurs cours d'eau :



(Source : AEAG, 2016)

1.1.2 Histoire de la Garonne à Toulouse

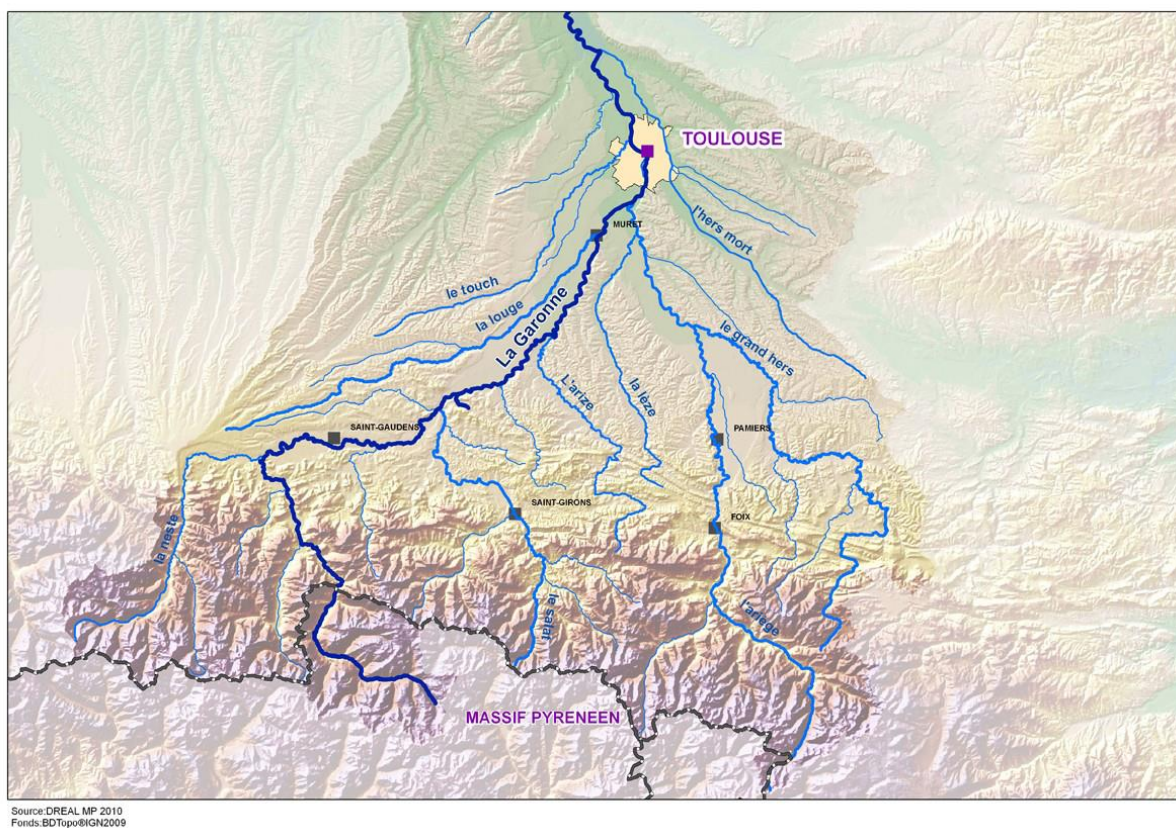
Toulouse fut d'abord une garnison romaine qui servait de plaque tournante au commerce du vin arrivant d'Italie par Narbonne puis acheminé en Aquitaine grâce au fleuve. Par la suite, la ville s'est progressivement construite autour de la Garonne qui délimitait la frontière ouest de la ville et servait à de nombreux usages : eau potable, assainissement, déplacements, énergie électrique par la suite... Au XIXe siècle, quelques quartiers qui accueillait une population pauvre, vivant des métiers de l'eau commencèrent à se

développer hors des remparts historiques de la ville, notamment le faubourg Saint-Michel et celui de Saint-Cyprien.

On peut trouver quelques exemples historiques de cette dépendance de la ville vis-à-vis du fleuve : le Château d'eau, dont l'eau épurée à travers la Prairie des Filtres alimentait les fontaines publiques toulousaines. Ce système de distribution assura pendant 35 ans l'alimentation en eau des habitants de la ville de Toulouse. (Guizard, 2006) ou encore L'Hôtel-Dieu, le plus ancien hôpital de Toulouse, célèbre pour ses façades de briques en face de la Daurade, puisait dans la Garonne l'eau nécessaire aux soins des malades. La rive droite, à hauteur du faubourg Saint-Michel et du port Garaud, accueillait également les Toulousains faisant commerce des matériaux extraits du lit de la Garonne. Restée longtemps sauvage, l'île du Ramier connut un important développement pendant les deux guerres mondiales car la Poudrerie Nationale s'y installa. La construction des digues de protection à partir des années 1950 a favorisé l'expansion de la ville, les quartiers limitrophes comme les Sept-Deniers et Purpan ou Ginestous ont été rattrapés par l'urbanisation,

Toulouse et le risque d'inondation :

Depuis leur création, les digues ont toujours remplies leur rôle de protection. Toutefois et bien que la probabilité d'occurrence du risque soit faible, le Plan de Prévention Risque Inondation (PPRI) n'exclue pas le scénario de rupture des digues auquel cas les quartiers construits sur la rive gauche de la Garonne et en amont de la terrasse naturelle où est construit le centre-ville seraient inondés (PPRI commune de Toulouse, 2011). De plus, l'île du Ramier n'est pas endiguée, c'est pourtant 150 hectares de zones urbaines.



(Source : PPRI commune de Toulouse, 2011)

La Garonne et ses affluents descendent tout droit des Pyrénées. Ils arrivent en entonnoir à la confluence Garonne-Ariège c'est-à-dire à quelques kilomètres du sud de Toulouse seulement. Leur convergence et la dynamique des crues qu'ils génèrent confèrent à Toulouse une forte exposition à des crues violentes et rapides. A titre d'exemple, la vitesse de montée des eaux est beaucoup plus rapide à Toulouse qu'à Paris : pour atteindre une hauteur comparable, de 20 cm par exemple, il ne faut qu'une demi-heure à une heure pour la Garonne à Toulouse alors qu'il faudra une journée à la Seine à Paris. Le délai de prévision est donc beaucoup plus court à Toulouse (quelques heures) alors qu'il est de plusieurs jours à Paris, ce qui rend encore plus difficile la mise en sécurité des personnes et des biens menacés. (PPRI commune de Toulouse, 2011)



(Source : site www.toulouse-innondations.org)

Lors de la crue de juin 1875, la hauteur d'eau a été estimée à 8,32 m à l'échelle du Pont Neuf. Cela correspond au niveau des plus hautes eaux connues (P.H.E.C) et constitue la crue de référence en matière de politique de prévention du risque inondation (PPRI, 2011). On estime que le débit de pointe a pu atteindre 7500 m³/s. Depuis cette date, d'autres inondations se sont produites à Toulouse et notamment la crue du 3 février 1952 qui atteignit la hauteur de 4,57 m à l'échelle du Pont-Neuf ; cette crue correspond à une crue dite « trentennale ». Elle « déclencha » la construction par l'Etat des digues de protection de Toulouse. Depuis, deux autres crues de même catégorie ont été observées : en mai 1977 et juin 2000. La dernière crue date de février 2016. La Garonne est alors montée à 1m67.

1.1.3 Une métropole en pleine mutation

Aujourd'hui, Toulouse, quatrième ville de France par sa population, connaît un rythme important de croissance démographique qui se double d'un dynamisme économique dû en grande partie au développement des secteurs scientifiques et techniques de pointe. Comme c'est le cas pour 85% des Français, les Toulousains vivent sous le régime de l'intercommunalité. 37 communes forment l'agglomération toulousaine à ce jour⁹.

⁹ Aigrefeuille, Aucamville, Aussonne, Balma, Beaupuy, Beauzelle, Blagnac, Brax, Brugières, Castelnest, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Drémil-Lafage, Fenouillet, Flourens, Fonbeuzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, L'Union, Mondonville, Mondouzil, Mons, Montrabé, Pibrac, Pin-Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Jory, Saint-Orens-de-Gameville, Seilh, Toulouse, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane

- Les dates fondatrices de la Métropole :

L'intercommunalité Toulousaine fait partie des plus anciens regroupements de communes en France.

1992 : création du district du Grand Toulouse (13 communes)

2001 : communauté d'agglomération du Grand Toulouse (21 communes)

2003 : 25 communes.

2009 : la communauté d'agglomération devient communauté urbaine du Grand Toulouse

2011 : 37 communes

2015 : la communauté urbaine devient Toulouse Métropole

- Quelques enjeux autour de l'eau en ville

Sur le territoire de la commune de Toulouse, les principales zones naturelles ou agricoles préservées sont situées le long des cours d'eau : le long de la Garonne (notamment à Ginestous), aux abords du Touch, de la Sausse, de la Saune et de la Marcaissonne, et à proximité de l'Hers-Mort. De nombreux projets de grande envergure structurent la Métropole, et ses investissements nécessitent dans le même temps des réserves foncières. A titre d'exemple, on peut citer :

- L'aménagement du quartier technologique *Toulouse Aérospace*,
- L'aménagement des 32km de berges de Garonne via le projet *GPG*,
- Le développement du quartier de la gare avec le projet *Toulouse Euro Sud-Ouest*
- Le développement d'un *Plan Climat* pour répondre aux engagements de la COP 21

Par ailleurs, les deux des contrats de délégation de service public de l'eau et de l'assainissement arrivent à échéance à l'horizon 2020. Il y a donc un enjeu fort pour la Métropole autour des choix à effectuer très prochainement. Le passage en régie publique a été évoqué (Rapport annuel TM, 2015) mais rien n'est encore validé pour le moment.

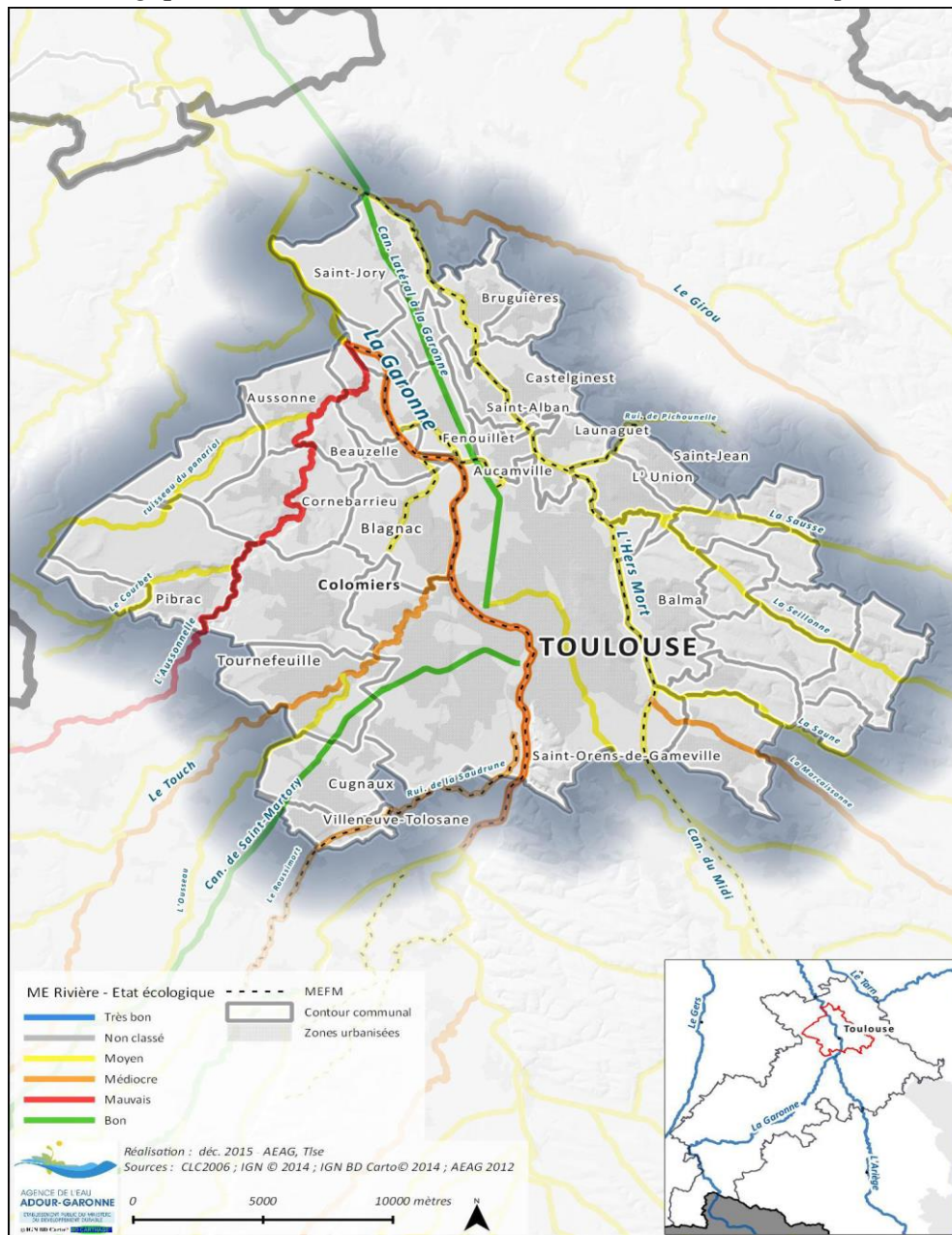
1.2 DONNEES TECHNIQUES

1.2.1 Qualité de la ressource avant captage

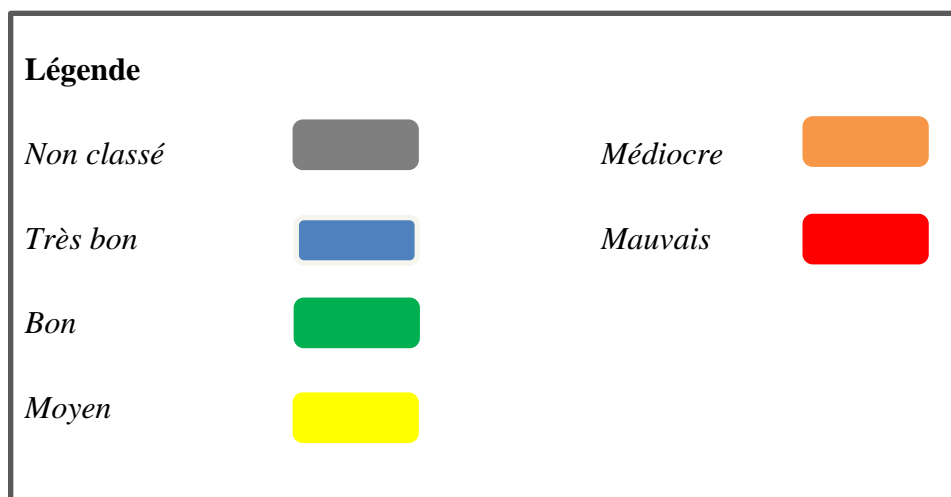
Sur les 500 captages prioritaires¹⁰ français, deux se trouvent dans le département de la Haute Garonne : Cazères et Noé. Ils ne sont pas sur le territoire de TM. Cela dit, selon Laurent Verdier de l'AEAG, même si la qualité médiocre des eaux brutes sur le bassin versant est en baisse, grâce aux diverses actions menées depuis une quinzaine d'années dans le cadre des différents SDAGE, la bonne qualité des eaux brutes stagne aux alentours de 43 %. Reste donc une qualité moyenne de la ressource que l'action publique a du mal à améliorer (Journée d'étude sur la thématique de l'eau - master PEPS, 2017)

¹⁰ Les captages prioritaires, dits « captage Grenelle », sont les captages définis par la loi Grenelle 1 comme étant les plus soumis à des risques de pollutions diffuses. Ils font l'objet de plan d'actions spécifiques de la part des agences de l'eau concernées, notamment la mise en place d'Aires d'Alimentation de Captage (AAC) protégées.

Etat écologique de la ressource en eau sur le territoire de la métropole



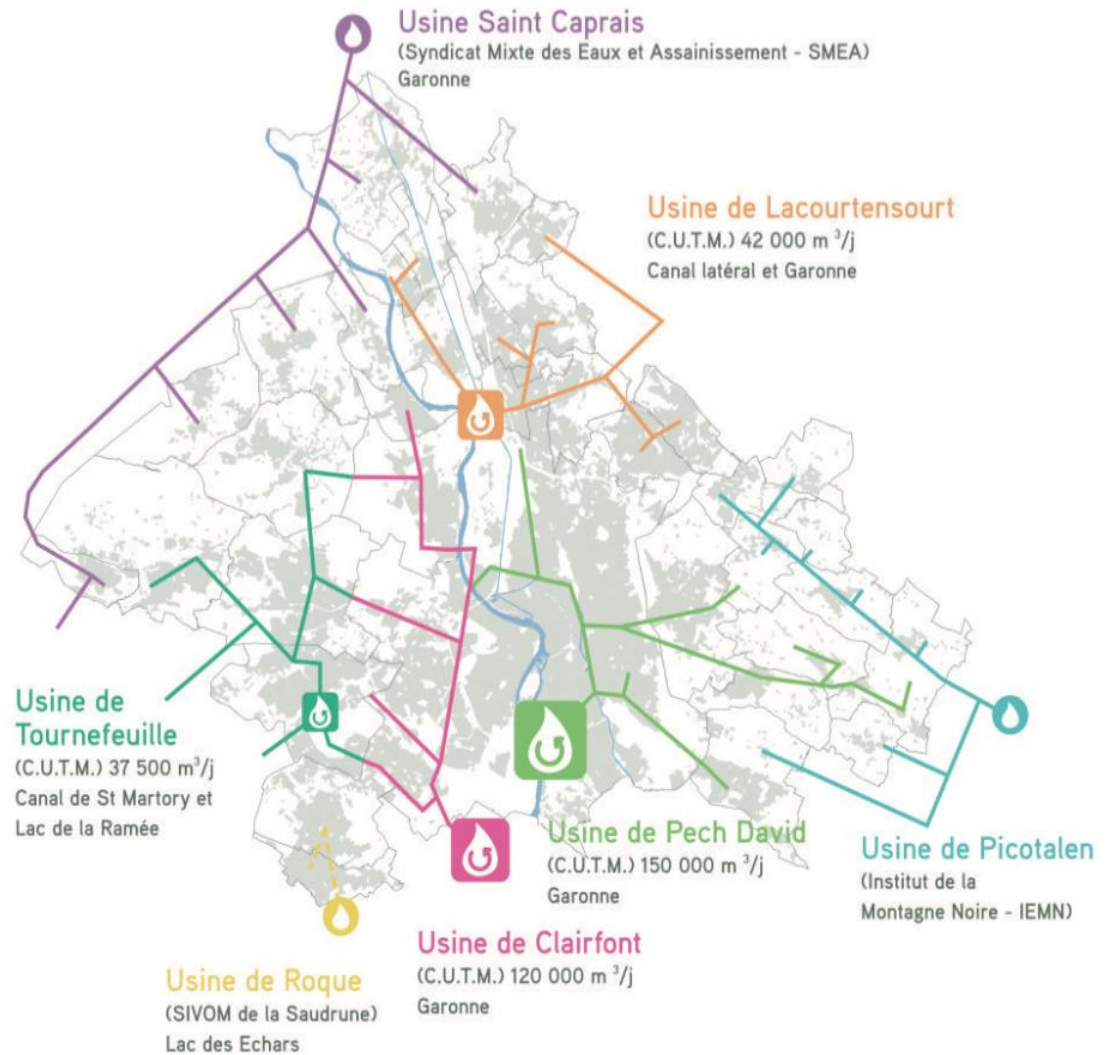
(Source : AEAG, 2016)



1.2.2 Production eau potable

TM dispose de quatre usines de production d'eau :

Production et distribution de l'eau potable sur le territoire de Toulouse Métropole, (TM, 2015)



Légende

Nom Usine (en couleur)

(Propriété de T.M. ou autre)/ Production m³/jour

Origine de l'eau

- La métropole dispose également d'interconnexions avec les services suivants :
- le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire (SIEMN)

- le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et le développement des coteaux et de la vallée de l'Hers (SICOVAL)
- le SIVOM de la Saudrune
- Le SSPE des Vallées Save - Hers Girou - Coteaux de Cadours
- Le SIVU des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours, -
- Le SIVU des Eaux Hers Girou.
- Le Syndicat Mixte d'eau et d'assainissement de la Haute-Garonne (SMEA 31),
- Le Syndicat Intercommunal d'Eau des cantons Centre et Nord de Toulouse,
- La commune de Léguevin.

Ces interconnexions permettent l'alimentation permanente de certains usagers, ainsi que le secours éventuel en cas de dysfonctionnement des systèmes de production. (Rapport annuel TM, 2015)

Au cours de l'année 2015, 54 236 324 m³ ont été prélevés dans les principales usines de production d'eau potable que sont Lacourtenourt (6 980 363 m³/jour en moyenne), Clairefont (17497 494 m³/jour en moyenne), Tournefeuille (8 060 570 m³/jour en moyenne) et Pech David (21 697 897 m³/jour en moyenne). C'est moins qu'en 2012 et légèrement plus qu'en 2013 et 2014 (cf. tableau n°1, ANNEXES). Cela dit on est loin de la capacité maximale de production sur la Métropole :

Usine	Prise d'eau	Capacité	Prélèvement journalier moyen (m ³ /j)			Taux d'usage 2015
			2013	2014	2015	
Lacourtenourt	La Garonne et le canal latéral de la Garonne	42 000	18 435	18 105	19 124	46 %
Tournefeuille	Le canal de Saint-Martory et le lac de la Ramée	37 500	20 800	22 150	22 084	59 %
Clairfont	La Garonne et l'Ariège	120 000	48 584	47 238	47 938	40 %
Pech-David	La Garonne et l'Ariège	150 000	59 193	59 211	59 446	40 %
TOTAL		349 500	156 437	147 013	148 593	43 %

(Source : Rapport annuel TM, 2015)

Cela peut s'expliquer par l'accroissement démographique prévu sur TM pour les années à venir.

1.2.3 Assainissement

Le parc des stations de traitements des eaux usées (STEP) compte 16 ouvrages :

Stations d'épuration (parc au 31 décembre 2015)	Communes raccordées	Capacité de traitement [EH]	Capacité de traitement [m³/j]
Ginestous-Garonne (située à Toulouse)	Balma, Colomiers en partie, Fenouillet, Gagnac-sur-Garonne, L'Union, Lespinasse, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens-de-Gameville, Toulouse et Tournefeuille	950 000	160 000
Aussonnelle (Seilh)	Aussonne, Beauzelle, Brax, Colomiers en partie, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac et Seilh	85 000	12 390
Hers Aval (Castelginest)	Castelginest, Saint-Alban et Gratentour	60 000	11 365
Quinze sols (Blagnac)	Blagnac	35 000	9 800
Launaguet	Aucamville, Fonbeauzard et Launaguet	25 000	5 000
Saint-Jean	Montrabé, Pin-Balma et Saint-Jean	22 000	5 045
Bruguières	Bruguières	6 000	1 500
Drémil Lafage ZA	Drémil Lafage	3 000	600
Flourens	Flourens	1 990	396
Mons	Mons	1 800	373
Beaupuy	Beaupuy	1 000	200
Aigrefeuille	Aigrefeuille	800	288
Drémil Lafage - L'Auriol	Drémil Lafage	800	160
Drémil Lafage - Pigeonnier	Drémil Lafage	500	100
Mondouzil ZI Landes	Mondouzil	300	45
Drémil Lafage - Hameau	Drémil Lafage	250	75
TOTAL	16 ouvrages	1 193 440 EH	207 337 m³/j

(Source : rapport annuel TM, 2015)

La station d'épuration Ginestous-Garonne, situé dans le nord de la commune de Toulouse collecte les effluents des communes de Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens, Toulouse, l'Union, Colomiers Est et Tournefeuille et depuis le printemps 2014 ceux de Fenouillet, Gagnac-sur-Garonne et Lespinasse. Elle collecte à elle seule près de 80% des effluents de TM. La prédominance de ce secteur reflète parfaitement sa concentration démographique. La station d'épuration de l'Aussonnelle, regroupant les communes d'Aussonne, Beauzelle, Brax, Colomiers (en partie), Cornebarrieu, Pibrac, Mondonville et Seilh, reçoit 7 % des effluents d'eaux usées de TM.

Enjeux sur l'assainissement :

Un partenariat entre l'AEAG et les chambres consulaires (CCI, CMA, CNPA) a été contractualisé fin 2014, dans le cadre du 10e programme de lutte contre les pollutions diffuses. Il porte sur 18 communes adhérentes de Toulouse Métropole et est entré en vigueur

pour 3 ans (de 2015 à 2018). Dans le cadre d'une stratégie à long terme de protection des milieux, avec une contrainte de fort développement démographique, l'AEAG a lancé un plan de financement à hauteur de 1 438 000 €. L'idée étant de définir un programme de travaux sur les différents systèmes d'assainissement de la métropole en intégrant l'état et l'objectif de bon état des cours d'eau. (AEAG, 2016). Ainsi un suivi de micropolluants organiques a été entamé en plusieurs points du réseau de la Ville de Toulouse :

Le cas de l'usine Ginestous Garonne

L'usine de Ginestous-Garonne construite en 1954 a fait l'objet d'un classement BASOL (pollution des sols) par la DREAL (voir fiche BASOL, Annexes). Aujourd'hui les pollutions sont résorbées et le site divers sujets expérimentaux pilotés par Veolia Recherche Innovation :

- l'amélioration du potentiel énergétique des eaux usées sous forme de biogaz (méthane)¹¹.
- Le projet Garon'Innovation a pour objectif de délivrer des plans d'actions co-construits avec l'ensemble des parties prenantes pour réduire les flux de Résidus de Médicaments (RM).
- Procédé Filnov : Véolia Eau et ses partenaires travaillent sur le développement d'un nouveau produit pour le traitement des eaux usées pour les particuliers avec rejet au pluvial. Ce système consiste en un filtre compact à base de biomasse végétale de déchets issus de l'agriculture locale comme média filtrant.
- Etude d'incinération des granules issus du sécheur thermique : en octobre et début novembre 2015, un essai d'incinération a été réalisé afin d'évaluer la faisabilité de la valorisation énergétique de ces boues (177,2 tonnes de matières sèches au total).

Le projet de digestion des boues urbaines de l'usine de traitement des eaux usées de Ginestous-Garonne, constitue un enjeu de politique publique¹². Afin de garantir l'atteinte des

¹¹ La méthanisation, ou digestion anaérobie, est un processus de transformation d'une partie de la matière organique en biogaz. Ce biogaz est composé d'environ 60% de méthane (CH₄) et 40% de dioxyde de carbone (CO₂). Le résidu brut des matières organiques digérées est appelé digestat. Après traitement approprié, le biogaz peut être transformé en biométhane (composé à 98% de CH₄ et 2% de CO₂), un «gaz vert» à fort potentiel de valorisation énergétique : production de chaleur, d'électricité, injection dans le réseau gaz, utilisation en biocarburant.

¹² Ce procédé s'inscrit d'une part, dans le prolongement du protocole de Kyoto et de la lutte contre le réchauffement climatique, et d'autre part sur le plan national, dans la logique de la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 et de la « COP 21. Décliné au niveau local, ce projet

objectifs, la direction du Cycle de l'eau a lancé l'ensemble des études de faisabilité et d'opportunité de ce projet, à travers l'examen de solutions comparatives et multicritères (traitements existants file eau et file boues, type de méthanisation approprié aux boues produites, impact du projet sur les procédés de traitement, estimation des coûts globaux et des recettes associées, cadre réglementaire, maîtrise des risques et impacts du projet...). En terme de délai, la mise en fonctionnement de la nouvelle unité de méthanisation/valorisation est prévue à partir de septembre 2019. (Rapport annuel TM, 2015).

1.3 L'EAU : UN ENJEU SOCIAL

1.3.1 Des situations complexes

Ce tour d'horizon des enjeux historique et actuels de l'eau sur le territoire de TM nous montre que la ressource en eau est à la fois un bien économique et un patrimoine à préserver. Elle porte à la fois des enjeux de santé publique fort, et à ce titre, elle fait l'objet d'innovations technologiques, mais aussi de différents modes de gestion publique et privée pour tout ce qui est production assainissement mais aussi intercommunale pour les questions d'aménagement. On oublie souvent le niveau de gestion individuelle mais c'est un tort car il est bien réel et prend tout son sens dans les choix de consommation effectués par les individus. Bref, l'eau est traversée par des enjeux multiples et complexes qui ont comme point commun de prendre vie sur un territoire.

1.3.2 Et des incertitudes qu'il faut gérer

En cela notre problématisation semble à même de saisir cette multitude d'enjeux afin donner à voir les différents modes de gestion (individuels et collectifs) des incertitudes en lien avec l'eau sur le territoire de la Métropole. C'est bien dans cette tension entre un univers d'incertitudes généralisées et une ressource naturelle (qu'il faut gérer car elle est indispensable à la vie humaine) que les enjeux sociaux prennent vie. C'est pour cela que nous avons mobilisé un cadre d'analyse qui permet de saisir quelle place occupe les acteurs dans

constitue une composante du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) de Toulouse Métropole, au sein de l'appel à projets plus global des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte ».

cet espace social et quelles sont les rationalités à l'œuvre. Nous proposons d'observer ces rationalités au travers de luttes définitionnelles, c'est-à-dire le processus social au cours duquel se construit le périmètre de ce qui fait problème.

Nous nous proposons d'étudier le flou entre les frontières de ce qui est social et ce qui est technologique. Aucun problème physico chimique n'est à déplorer quant à l'eau distribuée sur le territoire de TM. Pour autant, du point de vue des consommateurs, la perception de l'eau relève-t-elle seulement de ces critères ? Est-elle strictement objective ? Les résultats de l'étude école du master Peps (2016) semble démontrer que d'autres critères rentrent en jeu.

Il en va de même pour la question de l'eau en ville, le risque d'inondation est géré collectivement sur le territoire¹³ notamment depuis la création des digues en 1953, des plans de soutiens d'étiage sont mis en place par l'AEAG, la qualité de la ressource dans le milieu si elle n'est pas bonne comme le veut la DCE n'est pas plus mauvaise qu'ailleurs en France. Bref il y a un enjeu pour la métropole à prendre en compte le fleuve dans sa gestion mais de là à lancer le plan ambitieux qu'est le GPG (effectif sur un temps politique inhabituellement long). Comment expliquer cela ? Du point de vue de l'action publique, l'enjeu du dispositif GPG est-il simplement d'aménager les rives du fleuve ? Quel rôle peut avoir la Garonne dans un espace anthropisé ?

¹³ Par effets sur l'homme, on pense d'abord au risque pour les vies humaines lors des grandes crues notamment quand l'inondation surprend les populations. Mais, il faut aussi considérer l'impact psychologique et les angoisses que peuvent provoquer les crues qui sont difficiles à mesurer aujourd'hui. PPRI 2011

DEUXIÈME PARTIE : LA CONSOMMATION D'EAU, UNE PRATIQUE SOCIALE

2.1. PERCEPTION DE L'EAU DCH

Il est important de noter d'emblée que 71% des habitants de Toulouse Métropole consomment de l'eau du robinet régulièrement (IFOP, 2017). Par ailleurs, l'eau potable distribuée sur le territoire est de bonne qualité sur le plan physico chimique, aucun risque avéré n'est à déplorer récemment. Pour beaucoup de consommateurs rencontrés sur le terrain il n'y a pas vraiment de problème à première vue. Lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent de la qualité de l'eau distribuée sur Toulouse, les consommateurs répondent tous qu'ils la trouvent « plutôt bonne » (n+2), « bonne » (n+4), « très bonne » (n+1), « normale » (n+1), « potable » (n+1). Bref, des réponses positives à l'unanimité. Si on pousse le questionnement plus en avant et qu'on tente de comprendre quels sont les critères qui permettent d'arriver à ce jugement positif sur la qualité de l'eau, il ressort que tous les interviewés ont recours aux sens et à la comparaison avec des expériences qu'ils ont vécues pour construire leur rapport à l'eau.

2.1.1 Le recours aux sens

L'odorat, la vue et le goût sont, comme on pouvait s'y attendre, toujours mobilisés par les consommateurs pour percevoir la qualité de l'eau consommée. En revanche ce n'est pas le critère mobilisé en premier lieu quand on pose la question. Il est systématiquement employé pour parler d'un processus de perception (bien que ce terme ne soit pas utilisé par les interviewés).

« Non, non franchement non enfin ici non, ici c'est toujours resté stable. Peut-être à une époque quand on habitait à Ramonville, des fois elle avait plus une odeur de javel mais sinon non. » **Christophe, 55 ans, électricien - habitant Villeneuve Tolosane**

« Je suis allée à Berlin cet hiver là et il y a une pote qui m'avait dit qu'à Berlin, il ne recyclait pas l'eau, tu vois, et que genre, ça se filtrait grâce à leur nappe phréatique, tu vois, et du coup, j'ai trouvé l'eau hyper goûteuse et je l'ai trouvée trop bonne et je faisais que boire ça. » **Sarah, 27 ans, étudiante – habitante Grand Mirail**

On voit que le critère de la perception sensorielle vient plutôt illustrer les propos des acteurs et est employé à titre d'exemple. Et surtout, il ne se suffit pas à lui-même. Il est un critère mobilisé parmi d'autres. On voit qu'au travers de ces deux exemples, les interviewés font appel à leur sens mais aussi à des expériences vécues ailleurs.

2.1.2 La comparaison avec des expériences vécues

Ce peut être des expériences vécues dans le domicile ou ailleurs dans une autre commune, dans une autre région ou même à l'étranger. En tout cas c'est un critère de perception largement mobilisé.

« Après moi je viens de Grenoble, du coup l'eau elle est plutôt quand même bonne, elle coule tout de suite des montagnes. Elle est fraîche et bonne. » Claudine, 23 ans, Auxiliaire de Vie Scolaire - habitante Grand Mirail

« Non mais au Maroc¹⁴ même, j'ai eu l'occasion d'aller dans des communes, des villages un peu reculés où il n'y a toujours pas d'eau potable. » Ahmed, 21 ans, étudiant – habitant Grand Mirail

La comparaison est l'un des premiers critères évoqués. Pratiquement autant de fois qu'une autre affirmation : celle de ne jamais s'être vraiment intéressé à la qualité de l'eau consommée auparavant. Non pas que les consommateurs se désintéressent consciemment de l'aliment consommé. Mais de manière générale, ils n'ont jamais été jusqu'à problématiser cette question. Il me semble que c'est pour cela que les critères principalement mobilisés sont ceux du quotidien.

2.1.3 Information

Un autre point qui a attiré notre attention est le fait que les consommateurs disent ne pas s'informer réellement sur les questions liées à l'eau et lorsqu'ils le font certains ont tendance à mettre toutes les sources d'informations sur le même plan. À placer leur confiance

¹⁴ Ahmed est marocain, il y est né et y a vécu 20 ans.

de la même manière dans le discours d'un voisin et dans celui de la Mairie par exemple (Master Peps, 2016). La plupart n'ont pas connaissance de l'Agence Régionale de Santé, certains ne savent pas qui leur distribue l'eau (ils confondent par exemple les tâches et les rôles du délégataire et de la Métropole) :

A la question : *Est-ce que tu sais qui est ce qui gère la distribution et l'assainissement de l'eau à Toulouse ?* » « *Moi je pensais que c'était la mairie, la collectivité locale non ? [...] euh la station d'épuration...non ça n'a rien à voir avec EDF, ça n'a rien à voir avec le truc qu'il y a à la Daurade¹⁵ on est d'accord ? Ou je confonds ?* » **Sarah, 27 ans, étudiante - Habitante Grand Mirail depuis toujours:**

A la question : *Est-ce que vous vous renseignez sur la qualité de l'eau ?* « *Non parce que ça m'intéresse pas, je vais dire du moment que l'eau elle est bonne et tout... elle serait mauvaise peut être que je regarderais, je me renseignerais, j'appellerais pour dire hého c'est quoi cette eau ? Mais du moment tout se passe bien, on laisse couler... (Rires)* ». **Christophe, 55 ans, électricien - Habitant Villeneuve Tolosane**

Une explication semble ressortir, les consommateurs ne s'informent pas spécialement sur la qualité pourvu qu'elle soit perçue comme bonne (sans risque pour la santé). Ils sont dans une situation de confiance *a priori* surtout basée sur des critères personnels et généraux. Voir même une absence d'information justifiée par une délégation de la confiance :

« *J'ai du mal à imaginer une eau nocive quoi (rires) alors même que... quand j'y pense c'est... ben c'est très répandu quoi dans le monde entier, je veux dire sur la terre je sais qu'une eau non potable voilà je vais pas vouloir la consommer mais a priori je fais confiance pour moi à partir du moment où j'ai un fournisseur d'eau potable qui me fournit et ben je lui fais confiance* » **Ahmed, 21 ans, étudiant - habitant Grand Mirail**

Sans dire que ces critères ne sont pas les bons ou que les consommateurs devraient faire autrement, on peut constater que les critères employés au quotidien sont décontextualisés du territoire où l'eau socialement prend vie. Or l'analyse qui oublierait le territoire ne serait pas à même de comprendre ce qu'il peut y avoir de social dans la consommation d'eau. Cette analyse ne pourrait voir qu'une eau consommée presque au hasard alors que c'est bien une pratique sociale¹⁶. Il convient de se demander maintenant pourquoi- et comment- des

¹⁵ Elle parle de l'espace EDF Bazacle, effectivement situé près du Port de la Daurade, qui n'est pas une station d'épuration mais une usine hydroélectrique ainsi qu'un espace culturel.

¹⁶ « Une « pratique » est un type de comportement routinisé qui consiste en plusieurs éléments interconnectés entre eux : des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des « choses » et leur usage, des

incertitudes et des luttes définitionnelles sur la question de l'eau DCH subsistent alors que la qualité objective de la ressource en eau est bonne, qui plus est, est stable depuis longtemps et que la majorité des habitants de TM boivent l'eau du robinet,

2.2 LE CAS DU GRAND MIRAIL

2.2.1 Histoire du quartier

Avant les années 1960, Toulouse est une ville assez modeste, avec un foncier rural et urbain à peu près équitablement réparti en termes de superficie. « *Dans le cadre des politiques de déconcentration qui visent à aménager et rééquilibrer le territoire, l'État y délocalise des entreprises ou des établissements publics pour conforter sa vocation aéronautique ; elle accède au statut envié de métropole d'équilibre.* » (Jaillet-Roman, Zendjebil, 2006). C'est alors que le maire de l'époque, Louis Bazerque, lance un concours d'urbanisme pour concevoir et mettre en œuvre un projet d'envergure unique à cette époque en France : la création d'une ville nouvelle de 100 000 habitants. Il est remporté en 1962 par les architectes Candilis, Josic et Woods qui sont des disciples de Le Corbusier mais qui s'en démarquent lorsqu'ils lancent le célèbre mouvement architectural « Team Ten ». Leur conception de l'architecture est plus humaniste. Le Mirail sera une ville ouverte, à échelle humaine, où les échanges sociaux seront favorisés. Le caractère innovant et avant-gardiste de leur conception de la ville donnera au Mirail une renommée internationale. Les travaux démarrent en 1964 et se termineront en 1972. Au final, le Mirail apparaît comme « un quartier patchwork » : seul le quartier de Bellefontaine sera réalisé selon les principes initiaux de Candilis¹⁷, les seconds et troisièmes quartiers (La Reynerie et le quartier Université) connaîtront des difficultés dans la réalisation notamment en termes de budget alloué et de continuité politique. Cela nous amène à la situation actuelle du quartier Grand Mirail, c'est-à-dire un quartier qui a comme vocation « *d'accueillir, ou du moins plus prosaïquement, être le réceptacle des ménages immigrés et d'origine immigrée, et/ou pauvres, rejetés des autres segments du marché et dont le reste de la société toulousaine cherche à se tenir à distance* » (Jaillet-Roman, Zendjebil, 2006). Depuis la catastrophe d'AZF en 2001, qui a eu lieu à proximité du quartier, l'Etat a doublé les

connaissances de base constituées de compréhension, savoir-faire, états émotionnels et motivations ». Et « *C'est en interrogeant « l'espace du social » (the site of the social), c'est-à-dire le lieu de constitution et de transformation de la vie sociale que Schatzki a proposé une approche par les pratiques sociales* » (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013)

¹⁷ « *la dalle, de l'étagement des types d'habitat, de leur uniformité afin de ne pas rendre visibles les différences sociales* » (Jaillet-Roman, Zendjebil, 2006).

ressources financières qu'il lui apportait dans le cadre de la politique de la ville. Le quartier est en pleine restructuration et cela passe notamment par l'abandon de certains principes de l'architecture de Candilis afin d'apporter une réponse à la mauvaise réputation du quartier. (Jaillet-Roman, Zendjebil, 2006).

2.2.2 Un lieu de relégation perçu

Si on s'intéresse à la façon dont cet état de fait est perçu par les habitants du quartier, on se trouve face à une connaissance relativement précise de cette histoire et de son actualité. Les habitants ont le sentiment de faire partie d'un quartier relégué. Cela prend forme à plusieurs niveaux :

Tout d'abord **au niveau urbanistique** :

« A Bagatelle [...] faudrait plus d'accessibilité pour les vélos... je sais pas si ça rentre en compte dans ton...

Enzo : Si si vas-y...

Claudine : c'est pas très... c'est pas quoi comment dire c'est pas prévu et du coup c'est difficile de circuler en vélo alors que moi je ne circule presque qu'en vélo et j'ai souvent... enfin ça serait bien qu'il y est plus de route juste pour les vélos » **Claudine, 23 ans, Auxiliaire de Vie Scolaire - Habitante Grand Mirail**

Pour Claudine, cette relégation s'exprime par des attentes en lien avec un constat.

« Ils sont en train de réaménager tout le grand Mirail, j'imagine que tu en as entendu parler, du coup il y a des travaux c'est un nouveau public, du coup ils renvoient des gens vers les Izards ou vers des quartiers encore un peu plus précaires, du coup c'est du pareil au même, c'est des personnes au final elles vont se retrouver à Tournefeuille avec les mêmes personnes. » **Sarah, 27 ans, étudiante - Habitante Grand Mirail**

On voit ici que Sarah a l'impression que les aménagements urbains qui ont lieu en ce moment même sur le quartier du Grand Mirail ne répondront pas aux enjeux sociaux qui pourraient permettre au quartier de redorer son blason, changer cette mauvaise réputation dont il fait les frais depuis les années 1970.

Les habitants savent que ce quartier est un quartier d'immigration, un quartier populaire, bien que le Grand Mirail soit intégré dans la géographie prioritaire¹⁸ les habitants ont le sentiment de vivre une relégation également au **niveau social** :

« C'est souvent pas très mixte alors bon pas spécialement ici, ici c'est des vieux mais dès que tu vas un peu plus loin c'est quand même pas mal des gens issus de l'immigration, beaucoup de gens qui galèrent un peu et du coup en continuant à construire des quartiers comme ça, ça aide pas, faudrait plus de mixité, voilà pour les inconvénients et ouais plus de dynamiques... »
Claudine, 23 ans, AVS¹⁹ - Habitante Grand Mirail depuis 3 ans

« Là, je travaille dans un centre de loisirs qui est juste à côté de chez moi où il y a du coup tous les petits du quartier de 3 à 6 ans et du coup je suis amené à travailler avec des agents qui font partie du même quartier et du coup je vois des espèces de vides, de décalages énormes entre ta vie quand t'es à l'université quand t'entretiens des pratiques culturelles artistiques et tout et... et les autres quoi. C'est con à dire mais il y a des putains de décalages il y a ceux qui ne sortent jamais de leur quartier et s'ils sortent c'est pour aller à Capitole ou à Saint-Pierre checker des nanas et rentrer chez eux tu vois, aller à Footlocker checker les nouvelles baskets et rentrer chez eux et c'est triste à dire mais c'est que ça quoi. »
Sarah, 27 ans, étudiante - Habitante Grand Mirail depuis toujours:

« Nous, on a fait le choix de venir habiter ici et du coup on peut en partir... eux ils habitent la depuis longtemps et du coup ils subissent concrètement ce qui est en train de se passer la bas... Ils subissent concrètement le trafic [ndlr : de drogue] qui est devenu énorme. »
Julie, 22 ans, éducatrice spécialisée – habitante Grand Mirail depuis 2 ans

On voit ici que Julie et Sarah s'extraient du groupe des habitants pour se placer comme des observatrices, elles ne se sentent pas/plus appartenir au même groupe, alors qu'elles habitent ici depuis plus de deux ans (Julie) ou même depuis toujours (Sarah). Elles entrent en fait dans un travail de réflexivité sur les conditions et le lieu de la ville ou elles habitent, qui peut expliquer pourquoi elles en viennent à mettre à distance, à ne pas vouloir être assimilées à la population « classiques » du quartier.

Au niveau environnemental :

A la question : *tu m'as dit que tu étais un peu investie dans le quartier²⁰, est ce que tu peux me raconter ?* « ben je pense les populations qui vivent dans ces quartiers sont pas forcément

¹⁸ Voir carte n°2 proposée en ANNEXES

¹⁹ Auxiliaire de Vie Scolaire

²⁰ Julia habite dans un immeuble géré par le Crous et l'AFEV. Elle fait partie du projet CAPS (colocation à projet solidaire). Le principe est de payer un loyer peu élevé et en contrepartie faire de l'aide au devoir avec un

*alertées ou sensibilisées à ces questions mais même plus largement à toutes les questions qui touchent à l'environnement je pense parce qu'on voit que ce sont des quartiers qui sont extrêmement sales, extrêmement pollués et on voit clairement les gens polluer parce qu'il y a pas de... il y a des poubelles et les gens jettent à côté donc c'est toutes ces questions je pense de... ou alors c'est pas une priorité peut être due à la question sociale ou à la question culturelle je sais pas... nous c'est quelque chose qu'on a énormément en France mais est-ce que dans les populations qui viennent de pays étrangers est ce que c'est une priorité ? C'est peut-être pas dans la conscience collective comme nous on peut l'avoir en France » **Julie, 22 ans, éducatrice spécialisée – habitante Grand Mirail***

*« Déjà je trouve que ces quartiers sont un peu plus pollués en fait et surtout sont... j'ai surtout pas envie de dire que les gens qui habitent ici sont... ou font moins attention c'est juste que j'ai l'impression qu'il y a moins d'entretiens qui se fait ici... ben la dernière fois j'étais dans un terrain vers Bellefontaine bon voilà c'était dans un espèce de complexe sportif municipal et il y avait mais des bouteilles d'eau, énormément de bouteilles par terre, des morceaux de verre, alors qu'en centre-ville il y a autant de gens qui jettent des choses par terre mais c'est juste que ça va être nettoyé dans la journée alors que la bas c'est pas... j'ai vu des déchets qui avaient l'air d'être là depuis des semaines... bon j'imagine... mais voilà c'est juste que j'ai pas l'impression qu'on fasse partie des priorités de la municipalité pour ce qui est entretien en fait du quartier. » **Ahmed, 21 ans, étudiant - habitant Grand Mirail***

Ici aussi on observe que les habitants opèrent un travail de réflexivité sur la manière dont le quartier s'inscrit dans la ville. Mais aussi la façon dont les habitants, au travers de leurs propres pratiques de l'espace, participent à construire ce regard négatif sur le quartier. Certains habitants ressentent les effets de relégation du quartier par les pouvoirs publics en termes de moyens d'intervention ou de non prise en charge (Ahmed). Et d'autres ressentent l'impact des modes d'habiter et certaines formes de non prises en compte de l'espace de l'espace comme une relégation (Julie). On peut alors parler d'un sentiment de relégation environnementale pluriel : par le haut mais aussi par le bas.

La relégation du quartier est donc perçue au regard de trois thématiques : urbanistique, sociale et environnementale. Bien sûr, différents degrés de perception sont ressentis par les habitants. J'ai préféré donner à voir les thématiques sur lesquels les critiques s'opèrent plutôt que de montrer très exactement dans quelles mesures qui pense quoi. Il me semble qu'ainsi on peut donner une meilleure image, au sens photographique, du territoire et des enjeux qui le traversent. En somme, plutôt que des portraits d'habitants placés les uns à la suite des autres, j'ai réalisé un portrait plus global, un portrait de territoire. Ce qui est d'une part ma

enfant du quartier au quotidien. Aussi les habitants CAPS doivent monter un projet sur l'année qui prennent en compte le territoire, l'environnement, l'éducation etc...

commande et d'autre part plus riche sociologiquement parlant. La question qui en découle est de savoir ensuite comment cette perception plutôt négative du quartier habité va engendrer des pratiques spécifiques de consommation d'eau..

2.2.3 Où des pratiques de consommation sont mises en place

J'ai pu repérer au fil des entretiens que ces perceptions plutôt négatives entraînaient chez les habitants diverses réponses. La première est la posture critique que je viens de démontrer. On sent que cet état de faits, cette réalité de territoire ne les laisse pas indifférent. Ce quartier est le leur et son histoire, son actualité et son devenir les préoccupent. On peut mobiliser ici la notion de concernement. Comme je le disais en introduction, le concernement est une posture vécue par les acteurs qui préfigurent l'action. Nous n'agissons pas par pur hasard²¹. Afin d'illustrer mes propos, je propose cette fois de porter le regard sur le parcours d'un seul individu et la façon qu'il a de problématiser l'eau dans sa perception et sa consommation au quotidien.

Le cas d'Ahmed, 21 ans, étudiant - habitant Grand Mirail

Un des exemples les plus frappants que j'ai pu observer est celui d'Ahmed. Il est aux prises avec plusieurs incertitudes : il pense que l'on pourrait manquer d'eau d'ici 2050 et cela l'inquiète :

« Ben déjà oui ça m'angoisse, ça m'inquiète en fait énormément et j'ai pas envie en fait que ça se produise et ça fait un moment que j'en suis conscient et je pense que c'est une des seules raisons qui peut me motiver à changer mes habitudes, à faire plus d'économies après... en même temps, je me dis que si ça doit arriver voilà je pense qu'on... le jour où ça arrivera, ben on fera avec et peut être qu'on en consommera moins et qu'on s'habituerà à moins en consommer après je pense aussi... je sais qu'il y a aujourd'hui des équipes scientifiques qui travaillent sur des alternatives complètement loufoques du style de l'eau en poudre... apparemment ben là j'avais lu un article scientifique où on te présentait... ben là c'était des chercheurs américains la qui essayaient... ben là c'était ouais de l'eau en poudre, de l'eau lyophilisée et du coup il faudra un litre d'eau pour en produire, pour en former deux ou trois voilà même si rien n'est sur et je suis pas convaincu en fait de l'efficacité ou de l'efficacité de cette solution et de sa durabilité mais enfin voilà je garde ça dans une partie de mon esprit... »

²¹ Il ne s'agit pas de supposer qu'une seule action soit possible en réponse à une situation où les classes populaires réagissent de telle manière plutôt que de telle autre. Juste de signifier que les pratiques découlent d'une problématisation au préalable. Or, le concernement est une posture de problématisation.

On apprend plusieurs choses dans cet extrait, d'une part, il se dit prêt à changer ses pratiques pour apporter une solution à un problème qui l'inquiète. Et dans le même temps, il vient nuancer son rapport au risque en évoquant un hypothétique progrès technique qui le rassure tout de même. Pour rappel, il considère le quartier du Grand Mirail comme plus pollué que le centre-ville et pense que la Garonne n'est pas de bonne qualité. On l'a vu, il y a une difficulté partagée par les différents interviewés à séparer au sens stricte l'eau brute et l'eau distribuée. Et bien qu'on puisse parfaitement l'entendre, on ne peut pas toujours tout rationaliser, ces confusions, cette zone de flou participent de sa perception de la ressource en eau. Partant de ce triple constat, de ces trois incertitudes qu'il vit, on observe qu'il a mis en place une théorie liée à sa consommation d'eau, il a problématisé sa consommation :

« On m'a toujours reproché de ne pas boire assez d'eau et j'ai toujours eu pas mal de pépins de santé à cause de ça et il n'empêche que ça ne me donne pas en fait envie de changer mes habitudes... ça peut paraître curieux, étonnant mais j'ai vraiment du mal à m'approprier cette habitude en fait. Ma copine est infirmière, enfin pas vraiment elle bosse dans un hôpital mais bref, elle ça la rend folle que je boive si peu d'eau (rires) »

« Non en fait j'ai l'impression que au lieu de boire de l'eau... enfin si j'avais le choix entre boire de l'eau que ce soit l'eau en bouteille ou l'eau du robinet et ben je pense que je vais aller intuitivement vers l'autre boisson... je vais préférer boire du soda ou une boisson alcoolisée ou du thé même... mais sous une autre forme quoi»

Ces pratiques qu'il a mises en place et qu'il présente comme intuitives, hors de son contrôle, visent à le prémunir d'un risque qu'il identifie du fait de la situation de triple incertitude évoquée plus haut. On pourrait parler de pratiques de contournement dans le sens où il contourne le risque qu'il perçoit. Et pourtant lorsqu'on lui pose la question il se défend de percevoir un risque :

« Oui... en fait... je vais m'attarder un peu sur le mot risque, des fois c'est même pas un risque en fait... j'ai déjà bu de l'eau avec beaucoup de calcaire et j'ai pas eu l'impression qu'elle était différente. Je pense que c'est juste... c'est aussi une question psychologique : c'est ne pas vouloir boire une eau qui ne ressemble pas à l'image que je me fais de l'eau, c'est à dire ce... cette... oui ce liquide très pur et très transparent ».

« Ah non pour le coup, moi je suis complètement persuadé de l'intérêt de l'eau quoi... c'est ça pour le coup qui est... paradoxal oui. En fait je comprends pertinemment que l'eau c'est quelque chose de vital pour mon corps, que c'est quelque chose dont j'ai plus besoin que d'autres boissons ou d'autre liquides mais je sais pas j'ai l'impression de m'entêter et de pas

vouloir adhérer à ça... enfin je sais pas... c'est comme... mes comportements ne suivent pas ma logique quoi. »

Alors qu'il est conscient du paradoxe dans sa consommation, il ressent une difficulté à mettre en cohérence ses pratiques. Il le dit lui-même, l'eau est quelque chose de vital, il ne pourra pas s'en passer quoi qu'il en soit. Or reconnaître que la consommation d'eau présente un risque revient à faire éclater au grand jour une réalité qu'il faudra gérer par la suite. Ce pourrait être en utilisant des dispositifs pour améliorer la qualité de l'eau. Mais il n'est pas persuadé de l'efficacité de ces dispositifs :

A la question : Est-ce que tu utilises des dispositifs pour améliorer le goût de l'eau ? des carafes filtrantes, des adoucisseurs ?

« Alors à Toulouse non... et au Maroc pas vraiment j'ai déjà vu ce genre de dispositifs chez certains de mes proches mais... ben je suis pas trop persuadé par leur utilité quoi on va dire ça comme ça. »

Acheter de l'eau en bouteille n'est pas une solution non plus dans la mesure où il n'est pas persuadé qu'elle soit meilleure pour la santé. Et que cela revient plus cher :

« Ah mais c'est sûr qu'il y a une considération économique, entre la baguette et le paquet enfin le pack d'eau je préfère acheter deux baguettes plutôt qu'un pack d'eau... et boire de l'eau du robinet pour moi c'est... surtout en fait que j'en bois pas enfin... »

« oui ben du coup, la majorité de mes courses alimentaire je les fais dans une épicerie solidaire, ben en fait comme je suis étudiant et que j'ai des revenus on va dire assez limités du coup c'est ben voilà c'est très intéressant pour moi de faire mes courses là-bas et de pouvoir justement garder une autre part de mon revenu pour voilà pour des choses essentielles payer mon loyer, payer mon transport etc... et puis sortir aussi pour m'amuser. »

Pour conclure, on peut dire que les incertitudes auxquelles il fait face au quotidien l'amènent à entrevoir la possibilité d'un risque. Duquel il se prémunie en adoptant des pratiques de consommation particulières (boire peu d'eau et plutôt sous une autre forme : thé, café, etc voire d'autres boissons : alcool, sodas). On peut dès lors qualifier cette attitude de contournement : via l'adoption de pratiques particulières il contourne le risque perçu. En revanche cela ne se fait pas vraiment consciemment, d'où le paradoxe qu'il évoque lui-même entre sa logique et ses comportements. Il semble tenir ce questionnement problématique à distance presque inconsciemment. On peut supposer ici que d'autres facteurs participent à la structuration de son rapport à la ressource et notamment ses moyens financiers. Soulever le

problème d'un risque sanitaire ne ferait que créer un nouveau risque, financier cette fois. Il faudrait gérer le risque sanitaire- on ne choisit pas de s'empoisonner- et cela pourrait engendrer une dépense d'argent qu'il n'a pas. En somme, face à des incertitudes multiples quant à un quartier que tout un chacun s'accorde à dénigrer, Ahmed en vient à supposer l'existence d'un risque sur le territoire. Tant que le risque n'est pas avéré à ses yeux, il préfère les fermer car ses maigres ressources financières ne lui permettent pas de courir un risque sur le plan financier.

2.3 LE CAS DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-TOLOSANE

Afin de comprendre plus finement comment se construit le rapport à l'eau du robinet, il convient de s'intéresser maintenant à un territoire ayant connu une alerte de pollution. Qu'est ce qui change dans le rapport à l'eau lorsque le territoire n'est plus perçu comme un lieu d'incertitude et de relégation mais plutôt comme un endroit où l'on a choisi de vivre et où le risque est advenu ?

2.3.1 Historique du territoire

La commune de Villeneuve-Tolosane est située au sud-ouest de Toulouse. C'est une commune périphérique qui compte aujourd'hui un peu plus de 9 043 habitants (2014). Elle est principalement résidentielle avec une majorité de pavillonnaires construits dans les années 1990.

Pour ce qui est de l'eau la commune est délimité par le Roussimort à l'est et la Saudrune à l'ouest et elle est traversée par le canal de Saint-Martory. Cet emplacement n'est pas anodin, la proximité de cours d'eau a permis l'implantation de gravières sur le territoire communale. En effet, la vallée de la Garonne possède une géographie propice à ce genre d'activité économique. C'est pourquoi on retrouve des sites de gravières tout au long du linéaire Garonne. Bien qu'aujourd'hui la plupart soient épuisés et donc remblayés puis réutilisés. C'est le cas d'une ancienne gravière situé sur le lieu-dit *Pradié* à Villeneuve-Tolosane. Le site a fait l'objet d'un projet de révision du PLU afin « *de permettre l'installation d'entreprises dédiées aux activités artisanales, de services et de petites industries liées notamment à l'environnement* », en effet un des objectifs du projet est de « *mettre en valeur des terrains anciennement pollués et instables en mobilisant des initiatives privées et valoriser les paysages* » (TM, 2011). A l'heure actuelle, le site est dépollué, cependant de 2011 à 2013, les activités industrielles présentes sur le site ont été à l'origine d'une pollution au chrome (IV)

de la nappe (voir fiches BASOL, ANNEXES). Les riverains ont été mis au courant de cet accident car la nappe alimente des puits privés.

2.3.2 *Les cas de Christophe et Bernard*

À la différence du Quartier Grand Mirail, le sol de la commune de Villeneuve-Tolosane ainsi que la nappe phréatique ont été pollués. Le risque de consommation est avéré. Mais on peut procéder d'une manière similaire pour comprendre comment le risque va être à un moment construit d'après des critères physico chimique objectifs mais aussi tout au long d'un processus social. Pour cela nous allons retracer deux trajectoires de consommation : celle de Christophe et celle de Bernard.

Trajectoire de consommation de Bernard, 62 ans, retraité – habitant Villeneuve-Tolosane :

Il a connaissance de la pollution, c'est la première chose qu'il m'a dit lorsque je l'ai interpellé dans son jardin et que je me suis présenté. J'ai expliqué l'objet de ma recherche et c'est lui qui m'a en premier mis sur la piste de la pollution de la nappe. Malheureusement, il n'a pas voulu aborder à nouveau le sujet en entretien. Cela dit il a tout de même fait plusieurs allusions notamment lorsqu'il explique qu'il prend certaines précautions dans sa consommation alimentaire :

« E: ok et vous n'avez pas de potager ?

B : Ah non interdit !

E : comment ça interdit ?

B : enfin interdit, je sais qu'il y en a qui le font... attention je sais qu'il y en a qui le font mais c'est une question de confiance... la vue ce qu'il y avait dans la terre... une fois ou deux ça m'est arrivé que des voisins m'aient offert... pour le geste quoi ils sont gentils, ils en ont donné à tout le monde, bon j'ai fait semblant et puis je l'ai jeté discrètement quoi parce que la c'est vraiment... après c'est toujours pareil, il y a à prendre et à laisser et je vais pas de ma poche moi payer quelqu'un pour faire une analyse de terrain bon moi de temps en temps je m'aperçois que j'ai... si je veux le savoir c'est pas difficile, à l'ancienne je vois que j'ai des escargots, j'en vois quelques-uns... si c'était vraiment pollué, les escargots j'en aurais pas et les escargots ce sont ceux justement... on s'en sert dans les laboratoires et tout ça parce que c'est eux qui bouffent... on peut savoir l'état de la terre avec les escargots... mais bon le potager j'ai quand même pas confiance... avec les polluants qu'il y avait dessous... j'ai pas confiance à 100% donc j'en ai jamais eu... je préfère acheter dans un magasin bio de temps en temps ou alors je vais à la ferme la... comment il s'appelle la ?

Il contourne le risque en ne mangeant pas ce qui peut provenir d'un sol pollué et s'assure de consommer des légumes bio pour gérer au moins une partie de sa consommation. On peut parler dans ce cas de pratiques assurantielles car il problématise sa consommation et tente d'éviter un effet de cumul de risques. Il a même été à un moment jusqu'à changer sa consommation d'eau pour se prémunir du risque :

*A la question « il y a des moments dans votre vie (déménagement, grossesse, maladie) où vous avez changé, vous êtes passé à l'eau du robinet ou l'eau en bouteille ? »
« non non non juste cette période-là au début parce qu'on avait entendu des rumeurs machin voilà... mais on a dit on va quand même faire attention pendant quelques temps... je vous dis 6 mois 1 an on a dû le faire et puis bon a force les cartouches ça revient cher... et après de là on a arrêté le filtrage on s'est mis à l'eau en bouteille mais pareil a force l'eau en bouteille plus ça va et plus c'est cher... et puis un jour j'ai dit écoute on boit l'eau du robinet on verra bien... et puis on a toujours bu l'eau du robinet après jusqu'à aujourd'hui. »*

Ce qui est à remarquer ici c'est que la perception du risque n'est pas figé, le temps qui passe peut amener sinon à oublier (il ne mange toujours pas de légumes venus de potagers du lotissement), du moins à s'atténuer (il boit de nouveau l'eau du robinet). Surtout, la perception/gestion d'un risque n'est pas le seul enjeu pour un ménage. On voit bien à travers l'évolution des pratiques de Bernard que la perception du risque et le degré d'importance accordé à sa gestion sont contraints par le coût des pratiques de protection et surement d'autres facteurs.

Trajectoire de consommation de Christophe, 55 ans, électricien – habitant Villeneuve Tolosane

Il a connaissance des pollutions qui ont eu lieu sur le territoire :

« Alors j'avais fait un puits ici et puis on a eu des soucis parce qu'au départ c'était une ancienne gravière et ca été remblayé à l'époque un peu à l'arrach' et donc ils se sont aperçus au bout d'un moment que tout le monde ai pompé ca a créé des arrivées d'eau qui sont passées par d'autres endroits dans le sous-sol on va dire et qui ont trainées certains produits qui étaient pas bon quoi puisqu'à un moment donnée l'eau elle commençait à avoir une odeur, cette eau là... donc ils ont fait faire une analyse et donc il fallait pas s'en servir pour arroser les potagers et tout ca...uniquement pour le terrain quoi... en disant qu'au fur et à mesure qu'on pomperait ça drainerait tout et ca s'évacuerait la chose et moi du coup quand j'ai fait cet abri (il me montre la cabane en face de nous) j'ai renvoyé mon eau pluviale dedans pour pouvoir avoir ma réserve d'eau directement... qui vient de là-haut sans pomper dans la nappe on va dire. »

Cela a même impacté ses pratiques. Il a mis en place des pratiques de contournement (il a bouché le puits). Il a également toujours poursuivi ses pratiques de consommation alimentaire mixte :

« Et ben ma femme elle préfère l'eau en bouteille et moi pas spécialement, donc voilà, quand on prend de l'eau gazeuse c'est en bouteille, je ne prends pas de l'eau du robinet qu'on fait le pchitt la mais après ouais je pense que le compteur ca doit être 50/50 qu'on fait au niveau de l'eau.[...] non des fois elle dit qu'il y a du goût mais bon... elle préfère le goût de l'eau en bouteille c'est vrai que l'eau en bouteille elle a un goût différent.. oui oui il y a des eaux qui se boivent mieux que d'autres je dirais »

A la question « avez-vous changé vos pratiques de consommation à un moment dans votre vie ?
« C : Oui pareil elle buvait aussi de l'eau en bouteille à l'époque, elle a toujours été... l'habitude de chez sa mère aussi...

E : Oui elle buvait de l'eau au robinet enfant ? Et vous ?
C : Oui et moi non non on a toujours bu de l'eau du robinet gamin c'est après que c'est venu avec la mode... enfin la mode, la publicité, la consommation et donc les gens ils se sont mis à boire plus d'eau minérale par rapport à il y a 30 ans quoi...»

La perception du risque semble aussi s'être estompé avec le temps. Toujours est-il qu'il dit avoir toujours bu l'eau du robinet enfant et être passé en partie à l'eau bouteille à un moment. Il ne fait pas clairement le lien mais on peut raisonnablement supposer que l'eau du territoire ayant été reconnue polluée, boire de l'eau en bouteille était pour eux une pratique assurantielle, au moins en partie. Aujourd'hui, le territoire connaît une nouvelle actualité en rapport avec l'eau, certes d'intensité différente mais qui agit au même titre sur la perception de l'eau. La télérelève des compteurs a été installée sur le lotissement depuis janvier 2017. Même si il dit que ça ne l'intéresse pas vraiment :

«Mais non puisque je ne me suis pas intéressé, mes données consommation si je les veux j'ouvre et je regarde... à l'ancienne voilà... Après c'est peut être bien pour quelqu'un qui est branché etc... pour avoir tous ces comptes d'accès sur son téléphone et qui est à distance et qui n'a pas le temps parce que voilà... mais moi je suis un bricoleur donc ça ne me dérange pas de lever la plaque et de regarder voilà... une maison secondaire on peut voir si il y a eu une fuite peut-être.. »

Il en vient tout de même à percevoir l'eau sur le plan quantitatif plutôt que qualitatif. Ce qui est normal dans la mesure où ce nouveau dispositif est seulement quantitatif. Or on a montré au préalable que les consommateurs avait du mal à séparer, à percevoir de façon distincte eau brute et eau DCH. Ils passent de l'un à l'autre quasiment en permanence et sans s'en

apercevoir. On voit alors que le risque avéré à une époque, est reconfiguré par une nouvelle réalité. Mais cette actualité n'est pas non plus totalement déconnectée d'incertitudes plus vastes :

« Et ben moi je vois que c'est en train de disparaître petit à petit parce que moi depuis gamin j'allais à la pêche, j'y vais plus maintenant mais les petits ruisseaux que j'ai connu ils disparaissent, les rivières, les fleuves c'était des fleuves... la Garonne on va bientôt la traverser à pieds je veux dire et ça se dit être un fleuve... si ça se traverse à pieds c'est une rivière, c'est plus un fleuve... ça devient tout c'est la pénurie... on est en train de perdre notre eau quand même moi je trouve qu'on est en train de perdre notre eau... je vois mon père il était de la campagne du côté de Rieumes la bas c'était plein de petits lacs, des petites mares chez les paysans tout ça et ben ou elle disparaissent ou alors elles se raréfient, le niveau d'eau il n'y en a plus et je pense c'est un truc on en a besoin pour tout enfin pour arroser, pour la biodiversité pour la faune la flore... on a besoin de tout et moi je trouve que c'est en train de disparaître gravement et en plus je trouve qu'on s'améliore pas avec la technicité... nos rivières elles sont dégueulasse quoi. Je veux dire dans le siècle qu'on vit, on s'attend à voir des trucs en meilleur état que ça quoi... les quelques petites rivières qu'on a... les abords ne sont pas entretenus, les arbres tombent dedans et après quand il y a des grosses montées d'eau ça charrie du bois, ça fait des barrages, ça fait des crues... on parle beaucoup de l'eau mais je trouve qu'on y fait pas grand choses. Elle est délaissée... on en parle beaucoup mais elle est délaissée. Que ce soit celle-là ou que ce soit le mer, la mer c'est pareil avec tous les déchets qu'on y envoie... tous les trucs qu'on laisse quand on voit les bords de plages ce que ça ramène... merci quoi ! Il faut... les gens ils ne sont pas, je vois même ici, ils roulent en voiture, ils balancent les canettes par la fenêtre... »

C'est dans cette optique que le rapport à l'eau est dynamique, jamais figé et qu'il constitue véritablement une pratique construite socialement.

2.3.3 Retour sur la notion de pratiques sociales

A ce stade nous pouvons observer que la consommation d'eau est territorialisée dans le sens où elle est construite sur et par un territoire. Les acteurs de ces territoires se saisissent de l'actualité de ces territoires pour penser leur rapport à l'eau. C'est ce qui nous a fait dire que le rapport à l'eau est dynamique. Il s'inscrit dans un espace qui est social et qui fait de la consommation d'eau une pratique sociale. Les cas d'Ahmed, Bernard et Christophe semblent valider le recours à la notion de « carrières » d'engagement dans des pratiques que nous

propositions au début de ce mémoire²². Et cela afin d'analyser les évolutions de ces pratiques et de comprendre à quel moment intervient le changement et pourquoi. C'est l'objectif que s'est fixée la théorie des pratiques²³. Tout en conservant à l'esprit que cette théorie est en cours d'élaboration, par conséquent se posent certains problèmes méthodologiques (notamment de savoir ce qui rentre dans l'espace étudié, ce qui est de l'ordre de la pratique ou du facteur connexe). Une des pistes que proposent Dubuisson-Quellier et Plessz (2013) dans un article qui fait office de bilan critique de cette théorie est « *de considérer, davantage que ne le fait la théorie des pratiques, celles-ci sous l'angle de l'encadrement dont elles font l'objet. Aujourd'hui, aussi bien les pouvoirs publics, que les entreprises ou les mouvements s'attachent à prescrire aux consommateurs de nouvelles pratiques de consommation répondant à des objectifs de durabilité* ». On voit ici comment les gestions individuelles et collectives des incertitudes engendrées par nos modes de vies contemporains se rapprochent et peuvent se penser de concert.

C'est pourquoi il nous a paru pertinent de compléter cette réflexion sur la place de l'eau dans l'espace social par une incursion du côté de l'action publique environnementale et d'un dispositif en particulier, le GPG.

²² « [dans la théorie des pratiques] Différentes notions sont proposées, comme celles de « carrière de pratiques » ou de « circuits de pratiques », dont les propriétés heuristiques sont loin d'être dénuées d'intérêt, puisqu'on peut imaginer à partir d'elles, tracer les évolutions des pratiques sociales. (Dubuisson Quellier, Plessz, 2013)

²³ « Analyser la stabilité et le changement apparaît comme le défi majeur du courant de la théorie des pratiques. C'est en effet sur cette question que certains auteurs, et notamment Elizabeth Shove, entendent représenter une alternative convaincante aux travaux qui conçoivent les comportements comme découlant de choix individuels, et qui sont en général qualifiés d'approches behaviouristes. La théorie des pratiques va au contraire insister sur tout ce qui fait obstacle au changement, en suggérant l'inertie des pratiques sociales liées à leur forte inscription dans des dispositifs matériels, des savoirs, des significations et des activités qui les stabilisent dans le temps » .(Dubuisson Quellier, Plessz, 2013)

TROISIÈME PARTIE : ANALYSE D'UN DISPOSITIF D'ACTION PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE : LE GRAND PARC GARONNE.

3.1 CONTEXTUALISATION

3.1.1 De nouveaux besoins

Les villes européennes partagent cette caractéristique d'avoir connu une tendance au tout-automobile durant la période d'après-guerre. On a parfois démolit des villes « historiques » parce que les aménagements pour l'automobile semblaient des critères prépondérants (Busquets, 2014). Ce sont des choix d'aménagements urbains qu'il ne nous appartient pas de juger aujourd'hui. Ils répondaient à des rationalités alors supérieures à la patrimonialisation ou la protection de l'environnement qui sont nos enjeux du XXIème siècle. L'urbanisation croissante d'espaces en périphéries des villes historiques permise par la démocratisation de l'automobile personnelle et le développement de corridors ferroviaires et autoroutiers aujourd'hui parfois considérés comme problématiques car nous possédons une meilleure compréhension des impacts sur la santé publique et le changement climatique. Par ailleurs l'étalement urbain a aussi pour corolaire la création d'espaces de « l'entre deux » qui deviennent pour les communes des espaces à gérer²⁴. Ces questions d'aménagement, on le voit sont aussi sociales en ce sens qu'elles touchent à nos modes de vies et à notre façon d'appréhender l'espace. C'est pourquoi elles ont acquis le statut de véritable « problème environnemental » (Beaudet et all., 2009).

Toulouse n'échappe pas à la règle. Elle est aujourd'hui le centre d'une aire urbaine de plus d'un million d'habitants qui ne cesse de croître : « *Du fait de l'attractivité et du développement urbain que connaît le territoire, l'équilibre entre les territoires, la pérennité*

²⁴ *Des infrastructures rattrapées par l'urbanisation périphérique, comme les aéroports, deviennent de ce fait obsolètes, laissant de vastes emprises foncières. Dans tous ces espaces de l'entre-deux on est souvent tenté de loger des usages qui posent problème du point de vue environnemental (dépotoirs, équipements de transport d'énergie, sablières et autres lieux d'extraction plus ou moins contrôlés, etc.), tout en y autorisant la construction d'habitats modestes qui subiront les conséquences de ces voisinages contraignant* » (Beaudet et all., 2009)

des espaces non urbanisés, la protection et la gestion des paysages constituent des enjeux majeurs pour le SCoT de la Grande agglomération toulousaine, en matière de fonctionnement, et d'identité de cadre de vie offert. La protection est absolument nécessaire, mais reste insuffisante. Ainsi, la notion de projet, de gestion dans le temps, est indispensable à une planification viable ». (SCOT TM, 2013). On voit ici que la réponse apportée par TM à ces enjeux contemporains est la gestion par des projets sur le temps long et inscrit à l'agenda politique.

3.1.2 Présentation du dispositif

Dans l'objectif d'ouvrir la ville sur le fleuve et ainsi de repenser le(s) rapport(s) entre ville et nature, la métropole s'associe dès 2010 à l'agence de paysagistes TER pour concevoir le projet GPG. C'est le retour au fleuve que font toutes les villes situées en bords de cours d'eau depuis les années 1990 (Valette, 2015). D'après Henri Bava (agence TER) et Pierre Cohen (président de TM à cette époque et initiateur du projet), le GPG est la volonté de penser un axe Garonne au sein d'un immense parc lui-même constitué de plusieurs « petits » parcs. C'est la volonté de relier entre eux et par des aménagements lisibles, des berges du linéaire Garonne lors de sa traversée du territoire Métropolitain, soit un total de 7 communes²⁵ ou 32 km. C'est en cela que ce dispositif est novateur, là où la plupart des villes se contente de restaurer leurs centres anciens, Toulouse, à l'image du projet « Paris métropole sur Seine », élargit le périmètre d'action :

« Voilà donc ce qu'on appelle le GPG c'est vraiment... à terme on veut un grand parc continu et paisible, pour l'instant c'est quand même fractionné... il n'y a pas d'identité encore, de consistance véritablement de ces différentes entités. » G. Cantagrel - coordinateur GPG

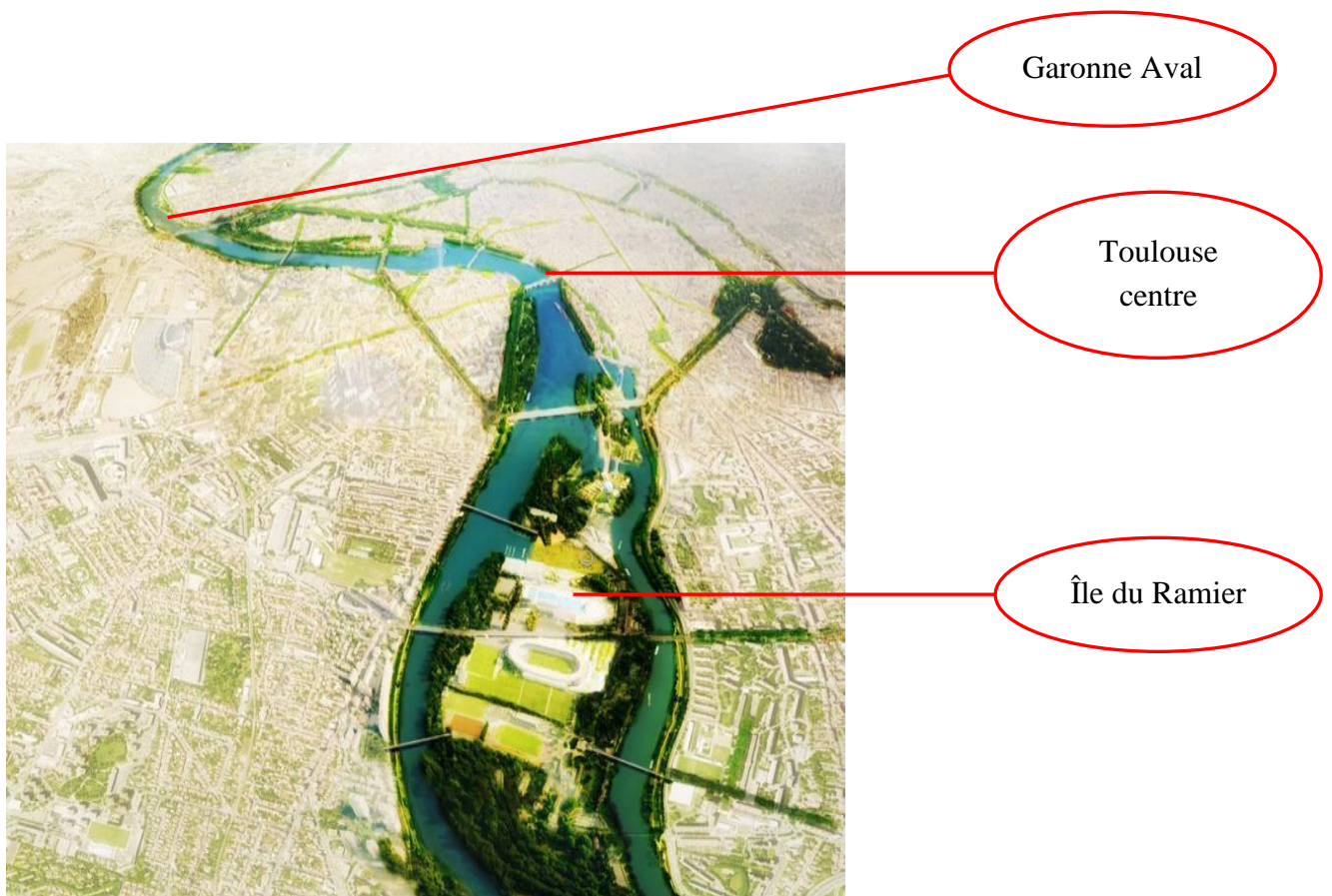
Pour arriver à ce résultat de cohérence plusieurs objectifs ont été établis par le Plan Guide du GPG (TM, 2012) puis confirmés lors de la signature de la convention de partenariat « pour une gestion solidaire de l'eau entre la ville de Toulouse », TM et l'AEAG (TM, 2016) :

- Affirmer une véritable identité « Garonne »

²⁵ Les 7 communes riveraines du fleuve sont Toulouse, Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Gagnac-sur-Garonne, Saint-Jory et Seilh.

- Préserver et valoriser le patrimoine fluvial naturel et bâti, permettant le renforcement du corridor écologique et la découverte de lieux emblématiques de l'histoire toulousaine
- L'établissement des continuités pédestres et cyclables pour offrir de nouveaux itinéraires de loisirs et de détente à tous les habitants de la métropole : « la Via Garonna »
- Favoriser et développer de nouveaux usages, notamment en lien avec l'eau.
- Favoriser une économie en rapport avec le fleuve respectueuse de l'environnement.

À ces fins, le territoire du GPG a été découpé en **trois grands espaces** :



Quelques exemples d'aménagements²⁶ :

²⁶ Une liste complète des aménagements réalisés et à venir est fournie en Annexes

- **Garonne aval** : Le projet principal de Garonne Aval est de développer ces différents petits parcs (zone de tourisme, loisirs, etc.) et de les relier entre eux par une piste de déplacements doux: la « *Via Garonna* ».
- **Toulouse centre** : Sur cet espace qui comprend la Place Daurade, la Place St Pierre, la Promenade Henri Martin, le Bazacle, le quai de Tournis et le port Viguerie, il est principalement question d’embellissement mais également de relier ces zones de Garonne urbaine au projet de réaménagement du centre-ville afin d’ouvrir la ville au fleuve.
- **L’île du ramier** : Il est question de transférer le Parc des expositions et de recréer l’ancien Parc Toulousain autour de la piscine Nakache.

3.1.3 L'importance du temps long

La volonté de la Métropole d’arriver à une vision globale du territoire est structurée par une vision à long terme :

« Alors c’est un programme en fait plus qu’un projet... alors c’est un programme d’opérations donc il y a un chapelet d’opérations d’aménagement qui s’organisent par séquences autour du fleuve... et donc là il y a une programmation pluri annuelle sur le mandat 2015-2020 donc ça a fait l’objet d’une programmation budgétaire et puis... ça avait démarré un peu avant sous l’ancienne municipalité, là ça se prolonge et puis il y aura certainement des prolongements après 2020 avec une autre programmation et avec des aménagements plus ciblés à partir des années qui viennent sur l’île du Ramier. Avec le transfert du Parc des expos en 2020 ça donnera l’occasion d’aller réinvestir ce lieu. » **G. Cantagrel - coordinateur GPG**

On peut d’emblée noter que ce programme, couvre plusieurs mandatures de différents horizons politiques. Entre 2010 et 2012 la Métropole travaille donc avec des partenaires institutionnels et associatifs à l’élaboration du Plan Guide GPG (TM, 2012) pour proposer une vision qui se veut cohérente de l’aménagement du territoire à l’horizon 2030. C’est à dire qui soit en accord avec les documents réglementaires tels que le SCOT, les PLU et PPRI mais aussi avec d’autres grands projets : le réaménagement du centre-ville par l’architecte catalan Joan Busquets, ou le Plan Climat. C’est pourquoi malgré l’alternance politique, le projet a été poursuivi sous la mandature actuelle de Jean Luc Moudenc.

On comprend bien l’importance d’un projet sur le temps long comme expliqué plus haut, afin de proposer une vision globale et cohérente sur le plan environnemental qui demande un temps incompressible. Il faut par ailleurs noter que ce temps administratif laisse

les espaces à aménager vacants pendant la conception des projets. Ces espaces sont parfois réinvestis²⁷ par des populations précaires. On peut dès lors se demander lesquels sont les plus importants et comment se structurent ces dynamiques d'aménagement ?

3.2 OBJECTIFS AFFICHES ET ENJEUX CONNEXES

L'action publique environnementale est « pratiquée » depuis assez longtemps maintenant pour espérer observer un retour sur l'efficacité des politiques publiques mises en place²⁸. Lascoumes (2012) propose d'analyser l'action publique environnementale- et sa transformation- justement au regard de l'efficacité de ces politiques. Il arrive alors à un constat mitigé. Il identifie les freins à l'efficacité de ces politiques dans les rationalités « *des décideurs et des choix qu'ils effectuent. Non seulement la hiérarchie des intérêts à protéger est toujours en débat. [...] Mais encore, les critères susceptibles de guider la pondération des uns par rapport aux autres restent très aléatoires. Des rationalités divergentes coexistent et s'affrontent.* » C'est pourquoi nous proposons ici d'observer le dispositif GPG sous l'angle des dynamiques qui le traversent, le structurent, le boostent à certains moments et le contraignent à d'autres²⁹.

3.2.1 La candidature Unesco de Toulouse

Le projet de candidature UNESCO de la ville de Toulouse a été annoncé par le maire Jean Luc Moudenc en 2014, puis officialisé à la fin de l'année 2016. Depuis, le dossier est instruit par le centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS qui devraient se prononcer d'ici

²⁷ Liliane Sochacki (Maitre de conférences à l'université Toulouse Paul Sabatier) m'a parlé d'une communauté de gens du voyage installée sur la zone des Quinze sols à Blagnac. Lors de mes observations sur l'île du Ramier j'ai pu observer que de nombreux bâtiments étaient squattés. C'était le cas de l'ancien dancing situé à l'extrémité nord de l'île qui a été démoli quelques jours avant l'ouverture de la phase de concertation sur l'avenir de l'île du Ramier.

²⁸ Dans le cas précis de l'eau la gestion par bassin versant est effective depuis la loi sur l'eau de 1964. Des progrès conséquents ont été réalisés, comme la reconquête de la ressource, mais beaucoup reste encore à faire

²⁹ « Olivier Borraz souligne l'intérêt d'une « approche plus dynamique, qui considère les décalages, les dissonances et les incongruités comme étant la règle au sein des secteurs et des systèmes d'action publique ». Il met à la charge du travail politique la gestion des décalages entre « les problèmes, les territoires et les institutions ». Cette vision d'un monde dont la stabilité impliquerait l'inaction fait de la mise en tension un moteur des processus d'élaboration et de décision publique. Dès lors, le jeu sur les territoires institutionnels se comprend comme raison d'agir, puisqu'il met en scène une double tension, structurelle et temporelle ». (Offner, 2006)

2024. Comme pour Bordeaux le périmètre de la candidature s'étend sur une partie du centre-ville et non sur un monument en particulier. Ainsi la stratégie de la mairie vise à candidater pour un former un ensemble patrimonial qui intégrera les deux sites toulousains déjà classés : Saint Sernin et la Canal du Midi. Pour cela la mairie a orientée la candidature selon le thème suivant : « Toulouse capitale : l'architecture toulousaine et les lieux de pouvoirs ». « Toulouse et sa Garonne » a fait partie des thèmes étudiés. D'après l'adjointe au maire, il n'a pas été retenu car il est possible de réintégrer la Garonne dans le thème « Toulouse capitale » car la ville doit à la Garonne le développement du commerce et l'enrichissement qui a suivi.

A la question : *Entre les deux mandatures qui ont soutenu le projet, avez-vous noté des différences ?*

« Il n'y a pas eu d'inflexions, il y a eu une inflexion plus patrimoniale... c'est à dire dans le choix des priorités... Parce que tout le monde était d'accord sur le cadre général, le Plan Guide, à l'échelle du fleuve par contre sur quoi il faut commencer etc... ça a été recentré avec le maire actuel sur des aménagements de centre-ville plutôt, sur les quais, sur l'aspect patrimonial donc il y a eu un recentrage sur une volonté, dans le cadre d'une candidature UNESCO, de mettre un peu l'accent sur les quais et les ports historiques plutôt que... maintenant les travaux vont démarrer sur toute la rive droite vu qu'on a fini quasiment les ports Daurade, Saint Pierre. Oui c'est Viguerie, on inaugure le 08 juillet le port Viguerie la rue sera faite en suivant... puis là ce sera vraiment tous les quais et la restauration en lien avec l'hôpital des façades de l'hôtel Dieu, la Grave pour qu'on est tout l'écrin du centre-ville de site classé véritablement qui soit rénové, embelli qui soit plus fonctionnel pour les bateaux à passagers, que ça revive un peu... donc l'inflexion elle a été plus la dessus sur... et on a eu des budgets à la hausse par rapport à l'ancienne mandature. » G. Cantagrel - coordinateur GPG

Même si une candidature retenue bénéficierait à l'ensemble de la métropole on voit que la candidature UNESCO de la ville de Toulouse vient à un moment accélérer un aspect d'un programme pourtant intercommunal.

3.2.3 La zone des Quinze sols

L'exemple de la zone des Quinze sols montre au contraire comment, sur une zone multi-enjeux, le programme connaît des difficultés à avancer.

On appelle zone des Quinze sols, la plaine alluviale en contrebas des coteaux où est située la commune de Blagnac. Sur cet espace inondable riche en biodiversité³⁰ sont implantés

³⁰ « 2 sites Natura 2000 sont répertoriés sur la zone des Quinze sols : la Zone Spéciale de Conservation - ZSC n° FR 730182 2 : « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » correspondant à l'aire de fréquentation historique du Saumon atlantique. Elle abrite plusieurs habitats naturels et espèces animales et végétales, aquatiques et terrestres, d'intérêt communautaire. Le périmètre du site correspond au lit mineur et aux berges des rivières Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste. Sur la Garonne, il inclut également des portions de lit majeur, principalement des convexités de méandres. Et la Zone de Protection Spéciale - ZPS n° FR 7312014 « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac » où les espèces concernées sont principalement des échassiers (Blongios nain,

plusieurs maraîchers regroupés en ASA, une zone de loisirs, des associations d'activités de plein air (pêche, ball-trap, aéromodélisme) et une station d'épuration des eaux usées. Ce cumul d'activités sur un espace géographique restreint et protégé peut expliquer une certaine lenteur administrative dans la mise en place de politiques d'aménagement.

*« On part d'un diagnostic naturaliste d'inventaire faune et flore qui a permis de déterminer qu'il y a des espèces protégées qu'il y a déjà des protections la vie faune et un arrêté préfectoral de protection de biotopes ça c'est des mesures très fortes qui verrouille l'aménagement donc il faut passer par des commissions préfectorales de biotopes pour expliquer en quoi le projet... donc nous le projet on l'a fait en plusieurs étapes... on avait un projet plus consistant en terme de cheminement, plus de... pas d'anthropisation mais un peu plus marqué sur l'intrusion on va dire du cyclable sur les secteurs en nature et on a dû revoir la copie à la baisse avec des zones qu'on va plutôt sanctuariser des espaces qu'on va les fermer au public etc... et se limiter sur des zones en frange périphérique là où il y aura les belvédères vraiment les points peu plus « attrait du public », le stationnement aussi qui reste sur les franges et les accès aussi qui sont un peu plus périphériques et certains secteurs autour d'anciens lacs où d'anciennes gravières vont être plutôt surprotégés on va dire et plutôt réduire les déplacements du public sur ces espaces là où il y a des enjeux naturalistes avérés... donc le projet il se fait aussi de façon itérative... on imagine des choses au départ un peu plus de pénétration dans l'espace on va dire et du coup on est dans des mesures d'évitement, d'évitement des impacts. » **G. Cantagrel - coordinateur GPG***

Ces mesures d'évitements dont parle le coordinateur du projet sont certes liées à des enjeux naturalistes avérés mais aussi à la présence sur ce même territoire du Président d'une association de pêche qui doit lui-même faire face à une situation environnementale problématique :

*« Ca fait une dizaine d'années [ndlr : que la Garonne ne déborde plus] avant elle débordait tous les 2 ans, là ca fait 4 ans et avant encore on avait attendu quelques années aussi donc il y a peut-être des modifications climatiques mais il y a peut-être aussi des modifications géologiques qui ont été faites par l'homme en cours de route... » **S. Lota – Président de l'association de pêcheurs.***

« S L : si les lacs étaient pleins ce serait parfait pour tout le monde.

E : parce que là ils ne sont pas pleins je croyais que c'était seulement le quatrième?

*SL : ben non, non ... mais c'est (il me montre le dictaphone) Je ne peux pas en dire plus. » **S.***

Lota – Président de l'association de pêcheurs.

Cette situation le plonge dans l'incertitude et l'amène à problématiser ces questions, à rationaliser son problème pour tenter de trouver des solutions :

A la question : la zone des 15 sols fait partie d'un projet mené par TM : le GPG, est ce que ça vous dit quelque chose ?

Bihoreau gris, Aigrette garzette, ...) et des rapaces (Balbuzard pêcheur, Aigle botté, Milan noir, ...) qui nichent à proximité du fleuve ou qui sont présents en migration » (voir Annexes carte 2). (PLU Blagnac, 2016)

« Oui mais on n'en parle pas. Ça c'est si vous voulez vraiment ça c'est géré... euh moi je suis locataire ici il y a des choses que l'on discute et d'autres qu'on regarde mais c'est vraiment les prémices si vous voulez... je pense que c'est quelques choses qui est constructif si vous voulez mais... on évolue dessus... j'ai pas d'éléments... c'est plus on est au niveau diagnostic la et puis après on regardera au niveau conception et puis travaux mais après 2020... c'est ce que je vous disais au départ. Mais déjà on essaie de pérenniser ce que l'on a... les phases évolutives c'est une très bonne chose mais si c'est fait dans un esprit constructif avec des partenaires... ici j'ai le savoir du terrain après il faut le savoir entre guillemets des intellectuels et après il faudra l'appui des politiques pour faire l'ensemble ». **« S. Lota – Président de l'association de pêcheurs.**

Entre les projets de la Métropole et ceux de l'association de pêche la situation est déjà faite d'enjeux divergents. Il faut pourtant rajouter les projets de la Mairie de Blagnac pour ce territoire. Bien que la plaine maraîchère ne rentre pas dans l'espace d'intervention du GPG, les deux espaces sont communicants :

« Nous on s'inscrit dans le GPG mais en tant que territoire adjacent si vous voulez et les interventions et les projets sur la zone maraîchère échappe au GPG » **M Vachina - Chef du service Urbanisme et Environnement de la ville de Blagnac.**

La mairie de Blagnac possède ses propres projets pour l'avenir de ce territoire :

« Oui alors la politique effectivement... le projet politique sur cette zone est de... alors pas forcément que du bio mais aujourd'hui on a des agriculteurs enfin des maraîchers qui sont assez vieillissants, on a une bonne qualité agronomique des sols et l'objectif c'est de favoriser le maraîchage sur ce territoire puisque ça s'y prête et de favoriser les conditions de reprises par des nouveaux agriculteurs, on espère des maraîchers avec des techniques de cultures ou raisonnée ou bio. **M Vachina – Chef du service Urbanisme et Environnement de la ville de Blagnac.**

Mais ces espérances ne sont pas partagées par les maraîchers déjà en place :

« [ndlr : a propos des maraîchers bio] La façon qu'ils ont de fonctionner nous on peut pas leur donner de l'eau, ça nous coûterait trop cher... [...] voilà... alors la mairie râle un peu parce qu'on les prend pas mais c'est compliqué, c'est très compliqué... il faut plusieurs... le gars qui s'installe en bio il fait les marchés... souvent c'est des gars qui font les marchés de plein vent... ils font un petit peu de ci, un petit peu de là... ils font beaucoup d'articles et voilà il arrose... je dis pas toute la journée mais enfin ils vont jamais arroser en même temps que nous quoi. Si le gars on le fait rentrer et qu'on lui dit "oui mais tu vas arroser que en même temps que nous"... ça va pas le faire, ça va pas le faire ! » **M. Salès - Maraîcher, Président de L'ASA des Ramier.**

« l'ASA ouais c'est pas simple... parce que en fait ce sont des équipements communs donc il y a des (inaudible) qui pompe l'eau dans la Garonne et il y a des contraintes de fonctionnement donc c'est purement techniques et donc il y a des débits, des horaires de fonctionnement, des périodes dans l'année de fonctionnement pour pas solliciter trop les équipements et pour pas faire tourner voila si il y a juste besoin de... si il y en a un seul qui a besoin... enfin des faibles

besoins est ce que ca vaut le coup d'allumer tous les équipements pour ce genre de choses... donc voilà il faut une convergence de fonctionnement et qui est pas forcément facile à trouver entre un maraîcher bio qui va cultiver un petit hectare et un maraîcher qui fait de l'intensif sur 10 hectares. « . **M Vachina – Chef du service Urbanisme et Environnement de la ville de Blagnac.**

On voit ici que les rationalités à l'œuvre ne sont pas les mêmes sur le territoire. Entre les pêcheurs qui s'inquiètent des étiages toujours plus bas et qui cherchent à pérenniser leur activité, quitte à prendre le temps de mener des études préalables à toute forme d'accord ; la mairie de Blagnac qui investit sur les deux projets de réaménagement de son territoire mais qui ne sont pas gérés au même niveau institutionnel ; et la Métropole qui tente de proposer une vision à son échelle et compatible avec la réglementation européenne. On assiste à de multiples prises de position qui forment ce qu'on pourrait nommer une lutte définitionnelle territorialisée³¹. On peut aussi imaginer que la solution de conserver un équilibre, un *statu quo* a été retenue par les décideurs politiques d'autant que le programme GPG dispose d'un temps long pour être appliqué comme on l'a montré. Dès lors déclencher un conflit plus ouvert ne revêt que peu d'intérêt.

3.3 STRATEGIE D’AFFIRMATION DE LA METROPOLE

3.3.1 Le recours à la concertation : Le cas de l'île du ramier

Les aménagements du GPG vont se concentrer sur l'île du Ramier pour la période 2017-2019. Nous proposons donc encore une fois d'observer les rationalités à l'œuvre sur cet espace. La concertation est un des piliers du projet GPG et de l'action publique environnementale en général. Elle est revendiquée par les élus et les techniciens de la métropole qui la présente comme une nouvelle manière de mener à bien les projets au plus proche des habitants :

E : Et vous trouvez que ca change les choses ?

NG : et oui on a plus les levées de bouclier qu'on peut avoir... puis les gens sont intelligents donc quand on gère la problématique de l'étude paysagère, ils ne viennent pas nous parler de la saleté ou des crottes de chiens

MHMB : et c'est ca qui est extraordinaire, parce qu'on est passé à autre chose

³¹ C'est bien la proximité géographique subie qui est à l'origine d'une partie de la conflictualité, en particulier dans les zones de rareté de l'espace ou d'usages multiples. (Torre, 2011)

NG : oui ils ont compris qu'on venait parler d'un autre objet, d'un autre intérêt...

MHMB : et on voit des gens mine de rien qui ont réfléchi, qui ont vraiment des propositions, c'est construit c'est vachement sympa.

E : oui d'accord et vous diriez que les propositions diffèrent entre les habitants, la Mairie peut être TM ?

MHMB : Ah non, non, non, il y a des échanges attendez, il y a des échanges costauds c'est pas ça attention on n'est pas encore au royaume de... mais on a des gens qui ont réfléchi donc quand on apporte des arguments, c'est l'éternelle chanson, quand on apporte des arguments qui tiennent il n'y a pas de bagarre de langage.

NG : oui puis ça se cadre aussi les relations. Il faut bien donner l'objet, on avait fait des questionnaires aussi bien cadrés il y a des outils qui permettent aussi de mieux gérer...

MHMB : oui voilà c'est ça, on travaille en équipe, et on a des équipes qui avant d'aller sur le terrain ils résonnent et naturellement ils sont devant la population et ils ne sont pas parachutés quoi.

NG : puis on fait ça sur site, enfin avec Guillaume, en soirée, sur site pour qu'il y est un maximum de gens qui puissent participer, on s'envoie les choses, on se rend compte des évolutions.

MHMB : oui puis vraiment on a fait beaucoup de communication

NG : Oui GPG ils ont un très bon relai en termes de communication »

M.H. Mayeux Bouchard - élue aux Fleuve et Canaux et Nathalie Gourdoux - chef du service Voies d'eau Toulouse Métropole

Le recours à la concertation est donc pour les élus et techniciens un moyen de communiquer et de co-construire avec les habitants sur les projets qu'ils mènent. On peut noter toutefois qu'elle est aussi l'espace de « bagarres de langages » pour MH Mayeux-Bouchard. C'est ce que nous avons appelé les luttes définitionnelles. Aujourd'hui gouverner les territoires revient aussi à structurer les échanges dont ils font l'objet. Dans une société où les incertitudes sont déjà présentes au quotidien comme nous avons pu le démontrer en deuxième partie, et où les médias peuvent relayer des quantités d'informations quasiment à la minute près on comprend bien l'importance qu'il peut y avoir pour les décideurs politiques d'avoir des leviers d'actions sur la définition des termes du débat. Un de ces leviers semble être l'argument environnemental :

« L'argument environnemental est assez rapidement mobilisé : il s'agit de créer un poumon toulousain pour "faire reculer les îlots de chaleur » Intervention JL Moundenc –Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole - Notes d'observation forum d'ouverture de la concertation sur l'île du Ramier, 20 juin 2017

« Euh non mais de toute façon je crois que c'est la... c'est important... c'est là que c'est important je crois il n'est pas question de dominer la nature, la nature on ne la

dominera jamais, c'est elle qui vous domine. Que ce soit clair. Donc il n'est pas du tout question justement en l'état actuel des choses, il n'est pas du tout question qu'il y ait de la construction sur ce site. Non. C'est Natura 2000, on respecte la biodiversité non, non. » **M.H. Mayeux Bouchard - élue aux Fleuve et Canaux**

[ndlr : a propos des enjeux naturalistes] « Oui. Mais ça prime. Ça prime dans le droit français maintenant c'est... on va sur ces logiques là ». **G. Cantagrel - coordinateur GPG**

Sur l'aménagement futur de l'île, qu'il faudra définir aux termes des ateliers de concertation qui vont suivre³², l'environnement a fait l'objet d'une priorité non négocié et non négociable. Le Maire de Toulouse et le paysagiste Henri Bava ont annoncé lors de la réunion d'ouverture de la phase de concertation spécifique à l'île qu'il fallait « *retrouver une lisibilité sur un territoire insulaire qui n'est plus perçu comme tel* ». Ainsi, l'île aujourd'hui est perçue comme sale :

« [a propos des nouveaux aménagements sur l'île] oui je dis 2020 parce que tout va être nettoyé autour etc... donc a partir de 2020 on va penser a mettre des activités indoor, sportives, sports extrêmes.. ». **M.H. Mayeux Bouchard - élue aux Fleuve et Canaux**

Elle doit être nettoyée, réaménagée :

« Tout le secteur nord a été acquis par la ville de Toulouse en 1901 ou 1902 pour l'aménagement d'un parc public dans les années 1910 donc c'était le parc toulousain plus pour les citadins, pour les gens du centre-ville... il y a eu des grands travaux d'infrastructures sous la municipalité de Etienne Billières dans les années 1930 autour de la piscine Nakache qui était la plus grande d'Europe à l'époque et puis des complexes hygiéniste avec des tennis etc et cette grande piscine extérieur avec ce bâtiment Art Déco donc ca cet ensemble la c'est vraiment le grand patrimoine du XXème siècle qu'on souhaite mettre en avant et ensuite c'est ce que je vous disais c'est qu'a partir des années 1940-1950, après-guerre, ça a été le tout automobile, le tout consommation et donc c'est 50 ans qui ont complètement détricoté l'aménagement de tout l'espace donc nous [...]aujourd'hui on veut revenir à une situation un peu plus des années 1940 où on était dans un équilibre entre du patrimoine bâti, du sport et de la nature quoi... ca ce récit historique pour nous il est premier dans la compréhension du site voilà c'est vraiment notre support de travail donc on a plein de carte, avec la progression aérienne tout ca. et c'est le fondement de notre discussion avec les élus aussi et l'ABF pour savoir d'où on vient, où on va. Et donc c'est vraiment un projet de résilience sur ces espaces la voilà donc le lien à

³² 4 ateliers sont prévus de septembre à décembre 2017

l'histoire et le problème avec l'ABF c'est non pas une contrainte, on le vit, enfin on le travaille vraiment comme... c'est une exigence quoi » **G. Cantagrel - coordinateur GPG**

Et pour cela le projet GPG réinscrit le territoire de l'île dans le temps et dans l'espace en justifiant les choix effectués par des arguments d'autorité : l'environnement et le retour à « la belle époque ».

3.3.2 *L'environnement, entre argument d'autorité et contrainte institutionnelle*

Nous venons de voir comment l'environnement peut être mobilisé comme un argument d'autorité dans les choix d'aménagements à faire. Il nous semble important de relier ces discours institutionnels (que nous avons pu recueillir lors des entretiens avec le coordinateur du projet GPG, les élus ou lors de la phase de concertation de l'île du Ramier) avec les contraintes institutionnelles qui régissent par ailleurs l'aménagement.

Nous avons déjà pu remarquer l'existence de zones Natura 2000 sur la plaine des Quinze sols. Il en va de même sur l'île du Ramier et Toulouse centre :

« MHMB : on est obligé de demander des autorisations mais pour le moindre truc ...

NG : Puis on est sur un site Natura 2000, un site classé...

MHMB : oui voilà on est sur un site classé et il y a Natura 2000...

E: Oui et qu'est ce qui a posé problème avec Natura 2000 sur l'île du ramier ?

MHMB : Ah mais ce qui a posé problème c'est d'abord, il faut rester dans le cadre des textes...

NG : réglementaires oui.

MHMB : donc on a par exemple un type d'hirondelles

NG : c'est du martinet pâle.

MHMB : Oui voilà du martinet pâle qui niche dans les murs Saget. Et quand on a travaillé sur la restauration, et on continue, et bien on fait en sorte de respecter des trous pour que ces martinets pâles puissent ne pas être dérangés dans la nidation.

NG : Puis il y a les périodes de travaux, on est très contraint par les périodes de travaux, puis il y a les périodes de curages également pour l'enlèvement des vases qui sont très contraignantes, pour la faune piscicole aussi.

MHMB : Voilà. Puis il y a les inondations aussi, donc on est contraint par beaucoup de choses. » **M.H. Mayeux Bouchard - élue aux Fleuve et Canaux et Nathalie Gourdoux - chef du service Voies d'eau Toulouse Métropole**

L'aménagement sur l'île du Ramier est aussi régi par une réglementation en termes de respect du patrimoine. Eric Radovitch, l'architecte ABF qui a présenté les résultats de son étude préliminaires aux aménagements lors du forum d'ouverture de la concertation a conclu que la protection patrimoniale aura lieu principalement sur le bâti autour de la piscine Nakache. Il a été décidé de conserver quelques hangars du Parc des expositions. Peut-être plus

parce que l'île est sous le coup d'une autre réglementation au titre du PPRI (qui contraint sérieusement toute nouvelle construction) que pour sauvegarder un style architectural par ailleurs décrié. À cela s'ajoute une situation de cumul de risques sur les couloirs de la Garonne, de l'Ariège et de l'Hers due aux activités industrielles à proximité qui génèrent les principaux risques majeurs sur le territoire. Cette situation est encore accentuée par les 9 Sites SEVESO répertoriés au 1^{er} janvier 2009. Ces risques font l'objet d'une réglementation supplémentaire : Le Plan de Prévention des Risques majeurs naturels (PPRN) a pour objectif de réglementer de manière pérenne les usages du sol dans les zones concernées par les risques, et donc par incidence de maîtriser l'aménagement et l'urbanisation dans les zones vulnérables. (SCoT, 2013). En matière de risque d'inondation, *« ces démarches de prévention s'accompagnent d'un dispositif de surveillance de la montée des eaux assurée par les stations de mesure du Service de Prévision des Crues et qui a pour objet la mise en pré-alerte et en alerte des services de l'état en cas de crue. En matière de mouvements de terrain différentiels, la politique de prévention de l'état visant à limiter les conséquences économiques de ce phénomène s'est engagée avec l'établissement de cartes d'aléas. Le territoire de la Grande agglomération toulousaine est principalement en aléa faible. Un PPR "Sécheresse" a été approuvé en 2005. »* (SCoT, 2013).

On voit comment le travail des acteurs du territoire est impacté par une réglementation qui leur paraît très lourde mais qui paradoxalement impulse l'action publique :

« Donc ça c'est le travail en amont avec l'ABF qui nous permet d'organiser les choses de manière très globale et ensuite on va rentrer dans le détail point par point, secteur par secteur sur de la conception avant-projet, projet, etc. avec de la maîtrise d'œuvre mais il y a vraiment le besoin d'un plan directeur,, d'un schéma directeur et ça moi je ne le vois pas du tout sous l'angle de la contrainte, je le vois plus sous l'angle de l'opportunité de restructurer » **G. Cantagrel - coordinateur GPG**

C'est une des principales critiques faites à l'action publique locale (Offner, 2006). À vouloir faire correspondre les territoires institutionnels avec ceux des problèmes publics on se confronte quasiment systématiquement à des effets de décalages temporel : quand le problème est résolu, le dispositif devient caduc. On en crée alors un autre. Et puis encore un suivant.

3.3.3 Vers une requalification des espaces pour une nouvelle identité ?

Plutôt que de se poser la question de la meilleure gestion territoriale à adopter, nous proposons de conserver la focale sur les rationalités à l'œuvre au sein de la métropole. Ainsi de constater que parallèlement à ces nouveaux besoins, engendrés par la gouvernance territorialisée, de nouvelles figures géographiques émergent (fleuves, bassins versants, parcs, bois, zones agricoles de bord de ville...). Ces nouvelles figures pourraient être les appuis de demain pour penser le territoire. Si on suit le même raisonnement que celui adopté tout au long de ce développement on peut supposer que le GPG est (au moins une partie de) la réponse apportée par la métropole pour gérer les incertitudes et/ou les risques que nos modes de vies contemporains génèrent. Pour la métropole il apparaît important de « recréer » une identité souhaitée : l'identité Garonne supposée fédérer le territoire autour d'un élément commun : le fleuve. La Garonne deviendrait ici un acteur au sens de B. Latour (Barbier et Trepos, 2007) c'est à dire « un collectif » dans la mesure où l'espace de nature et les acteurs sociaux qui l'animent sont mutuellement construits. Le projet GPG est un objet muable qui traduit la matérialité de ce que le collectif produit et c'est pourquoi des analyses de ce territoire ont démontré (c'est ce que nous avons tenté de donner à voir également) que l'idée « sur le papier » et la réalité sont parfois différentes (Valette, 20..). Cette muabilité n'est pas le signe de dysfonctionnement mais bien au contraire la preuve que projet trace l'évolution du collectif (c'est à dire ce que la Garonne fait aux acteurs et inversement ce que les acteurs veulent faire du fleuve). Ainsi les territoires de Garonne Aval s'ils font parties du projet GPG, ne semblent pas aujourd'hui être la priorité. On l'a vu au travers de la réorganisation des budgets à l'arrivée de la mandature actuelle : le centre-ville a été privilégié. Pour la période à venir c'est l'île du Ramier qui sera à l'honneur (travail de hiérarchisation des enjeux). Afin de donner encore plus d'attrait à la ville centre. Bien évidemment l'idée d'un parc toulousain, d'un poumon vert dans le centre-ville qui viendrait résorber au moins en partie les îlots de chaleur ne peut être combattue au regard des problématiques environnementales actuelles. Mais la question demeure : qu'en est-il des territoires périphériques, intégrés dans le SCoT ainsi que le Plan Guide du GPG ? Devront ils se contenter des quelques aménagements déjà réalisés ou feront ils l'objet d'une réelle prise en compte comme la notion de solidarité intercommunale (sensée animer la métropole) le laisserait supposer ?

CONCLUSION

Pour clore ce mémoire, nous pouvons revenir sur les quelques notions qui ont structurées notre raisonnement jusqu'ici. D'abord l'idée que cette multitude d'incertitudes à laquelle tout un chacun est soumis, amène les individus à problématiser, à projeter leur réflexivité, sur les questions qui traversent leur univers. Un univers que l'on pourrait décrire comme un univers de problèmes généralisés. Ainsi les individus sont à même de mentionner des incertitudes qui les animent. Bien sur ces incertitudes ne sont pas toutes de même niveau d'importance. C'est cela que nous avons tenté de démontrer. Des processus de hiérarchisation des incertitudes sont à l'œuvre, aussi bien au niveau individuelle qu'au niveau collectif. Dès lors certaines incertitudes vont en quelque sorte émerger de façon plus problématique que d'autres. C'est à dire qu'elles vont revêtir assez d'importance à un moment M pour être prise au sérieux par les individus. L'incertitude se transforme alors en risque c'est à dire en problème (*une situation problématisable*) qui devient un problème à problème (*une situation à gérer*). Plus généralement, appréhender le risque au regard d'un travail de hiérarchisation permet aussi de dénaturer ce risque, en d'autres termes établir le fait que les risques ne s'imposent pas aux acteurs sociaux mais que ce sont ces derniers qui les qualifient, les construisent. La question à laquelle nous avons tenté de répondre alors a été celle de savoir quels processus cognitifs et pratiques permettent à un moment de se dire «je suis face à un risque *parce que*»? Les premiers éléments de réponses que nous avons apportés ici semblent montrer que le territoire (son histoire et son actualité, sa perception aux moyens de critères objectifs et subjectifs) est un élément structurant du rapport au risque. Le rapport au territoire dans les exemples d'étude est de deux natures. Il peut être individuel quand les acteurs sociaux se réfèrent aux territoires de vie pour mieux saisir, qualifier, identifier les risques auxquels ils se sentent soumis (effet de ségrégation spatiale, par exemple). Il peut être aussi collectif dans le cadre de la conception et mise en œuvre à l'échelle d'un territoire d'un projet d'action publique, dans notre cas un projet d'aménagement du territoire. Le fait même que des enjeux connexes traversent les choix en matière d'action sur le linéaire Garonne donne à voir l'impact du territoire comme espace politique de projet (enjeux d'urbanisation, désenclavement de quartiers, etc.) au-delà des simples justifications environnementales publicisées par la maîtrise d'ouvrage. Si le risque advient dans son rapport au territoire, à son vécu personnel, et sans sa conception collective, il génère alors des réponses individuelles et collectives, des pratiques sociales dont la lecture ne peut s'émanciper du processus de mise en

risque auxquelles elles sont rattachées. Ce processus conduit à rendre visible un risque, un danger qui existait jusqu'alors mais auquel on n'accordait pas un niveau d'attention assez important. Une fois que le risque est visible, il s'agit de le contrôler à minima. Les pratiques sociales observées relèvent de plusieurs logiques. Elles peuvent être assurantielles, de contournement, de déplacement, de communication politique et institutionnelle. Ces pratiques sont résolument sociales et peuvent être assimilées à des réactions, à des prises en charge et en ce sens à des luttes définitionnelles des risques et des solutions permettant de s'en émanciper.

J'aimerais finir sur une toute dernière question qui m'est venu au cours de la phase de terrain : celle de définir notre rôle, en tant que sociologues, lorsque l'on entre dans le quotidien des individus avec des questions inattendues (sur le quartier, le risque jusqu'alors insoupçonné, etc...) qui sont parfois vécues brutalement. Si je n'ai pu traiter cette question tout au long de la phase de terrain c'est parce que j'étais mal à l'aise avec les réflexions que me faisaient partagés les interviewés :

“non non mais les questions sont intéressantes aussi elles permettent de réfléchir et puis de revoir ma consommation d'un autre angle du coup” **Ahmed, 21 ans, étudiant – habitant Grand Mirail**

En réfléchissant au fur et à mesure avec moi, avec mes questions, certains interviewés en sont venus à me dire qu'il faudrait refaire l'entretien, les réponses apportées au début n'étant plus d'actualité à la fin. Cela confirme au moins l'idée selon laquelle le rapport à l'eau est dynamique, sans cesse reconfigurer par une multitude de facteurs. Cela signifie aussi que nous sommes, sociologues, un de ces facteurs et qu'il nous appartient d'accorder une plus grande réflexion sur cette place, ce rôle que nous endossons le temps d'un entretien mais qui continue d'exister dans le quotidien des individus. À méditer.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE, 2016, « *Bilan des aides de l'Agence* »

BARBIER Rémi et TREPOS Jean-Yves, 2007, « *Humains et non-humains : un bilan d'étape de la sociologie des collectifs* », in *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 1, n° 1, pp. 35-58.

BEAUDET Gérard, BLANC Nathalie, BRUNET Norbert, DUCHEMIN Eric, EMELLIANOF Cyria, GILBERT Liette, VILLENEUVE Paul Y., 2009, « *Ville et Environnement : impacts et défis autour de la spécialisation et requalification des espaces urbains* », in *Vertigo*, Volume 9 n°2.

BECKER Howard S., 1960, « *Outsiders* », Ed. Métailié, 250p.

BRUNET Phillipe, 2008, « *De l'usage raisonné de la notion de concernement : mobilisations locales à propos de l'industrie du nucléaire* », in *Natures sciences et sociétés* », pp. 317-325

BUSQUETS Joan, 2014, « *Toulouse. Identité et partage du centre-ville* », Loubatières, 181p.

CALLON Michel, LASCOUMES Pierre et BARTHE Yannick, 2001, « *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique* », Ed. Seuil, 358p.

CEFAÏ Daniel, 2016, « *Publics, problèmes publics, arènes publiques...* », in *Questions de communication*, n°30, pp. 25-64.

CHEVE Morgane et CONGAR Ronan, 2003 « *La gestion des risques environnementaux en présence d'incertitudes et de controverses scientifiques. Une interprétation du principe de précaution* », in *Revue économique*, vol. 54, n°6, pp. 1335-1352.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE, 2011, « *Projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme* »

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE, 2012, « *Plan Guide Grand Parc Garonne* »

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE, 2013, « *Schéma de Cohérence Territoriale- État initial de l'environnement- Rapport de présentation.* »

CRUTZEN Paul J., « *La géologie de l'humanité : l'Anthropocène* », in *Ecologie & politique* 2007/1 (n°34), p. 141-148.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie et PLESSZ Marie, 2013, « *La théorie des pratiques. Bilan critique. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ?* », in *Sociologie* n°4, vol. 4

FILLIEULE Olivier, 2001, « *Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuelle* », in *Revue française de science politique*, vol 51, pp. 199-215.

GUIZARD Georges, 2006, *De la Garonne au robinet : L'eau potable à Toulouse au XXe siècle*, Mairie de Toulouse / Service des Eaux, 163p.

IFOP, 2017, « *Baromètre de satisfaction local sur le périmètre du grand Toulouse* ».

KALAORA Bernard et VLASSOPOULOS Chloé, 2013, *Pour une sociologie de l'environnement: Environnement, société et politique*, Champ Vallon, 318 p.

MASTER PEPS (Étude école), 2016, « *Des risques de gouvernance de la ressource en eau à l'expression des risques dans les pratiques de consommation. Qualification des risques et pratique(s) assurantielle(s) dans des territoires contrastés d'exposition aux pollutions de la ressource.* » sous la direction de D. BUSCA, J.F. BARTHE et S. JONCOUX enseignants-chercheurs Université Toulouse Jean Jaurès.

NEGURA Lilian, 2006, « *L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales* », in *SociologieS théories et recherches*, consulté en ligne le 10 aout 2017.

OFFNER Jean-Marc, 2006, « *Les territoires de l'action publique locale. Fausses pertinences et jeux d'écart* », in *Revue Française de Science* n°6, pp.27-47.

PETONNET Colette, 1982, « *L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien* », in *l'homme*, vol 22 n°4, pp. 37-47

PREFECTURE HAUTE-GARONNE, 2011, *Plan de Prévention des Risque d'Inondations*

REVUE FRANCAISE DES AFFAIRES SOCIALES (Comité éditorial), 2002, « *Notes de lecture sur la Société du risque d'Ulrich Beck* », in *Revue française des affaires sociales*, n°2, pp. 211-220.

TORRE André, 2011, « *Les processus de gouvernance territoriale. L'apport des proximités* », in *POUR*, n° 209-210, pp. 114-122.

TOULOUSE METROPOLE, 2015, « *Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif.* »

TOULOUSE METROPOLE, conseil de la métropole du 18 février 2016, « *Accord-cadre sur l'eau. Convention de partenariat pour une gestion solidaire de l'eau entre la ville de Toulouse, Toulouse Métropole et l'AEAG.* »

VALETTE Philippe et CAROZZA Jean-Michel, 2013, « *Toulouse face à la Garonne : emprise de l'urbanisation dans la plaine inondable et géohistoire des aménagements fluviaux*», in *Geographicalia*, pp.177-203.

ANNEXES

Tableau n°1 Volumes prélevés au milieu naturel par TM

Les volumes prélevés depuis 2012, par usine, sont les suivants :

Volumes prélevés (m³)	2012	2013	2014	2015
Usine de Lacourtenourt	7 539 408	6 728 847	6 608 196	6 980 363
Usine de Tournefeuille	7 930 080	7 592 070	8 084 800	8 060 570
Usine de Clairfont	18 483 380	17 733 280	17 241 713	17 497 494
Usine de Pech-David	23 146 720	21 605 450	21 612 010	21 697 897
TOTAL	57 099 588	53 659 647	53 546 719	54 236 324

Carte n°1 : Déversement et traitement des eaux usées sur le territoire de TM

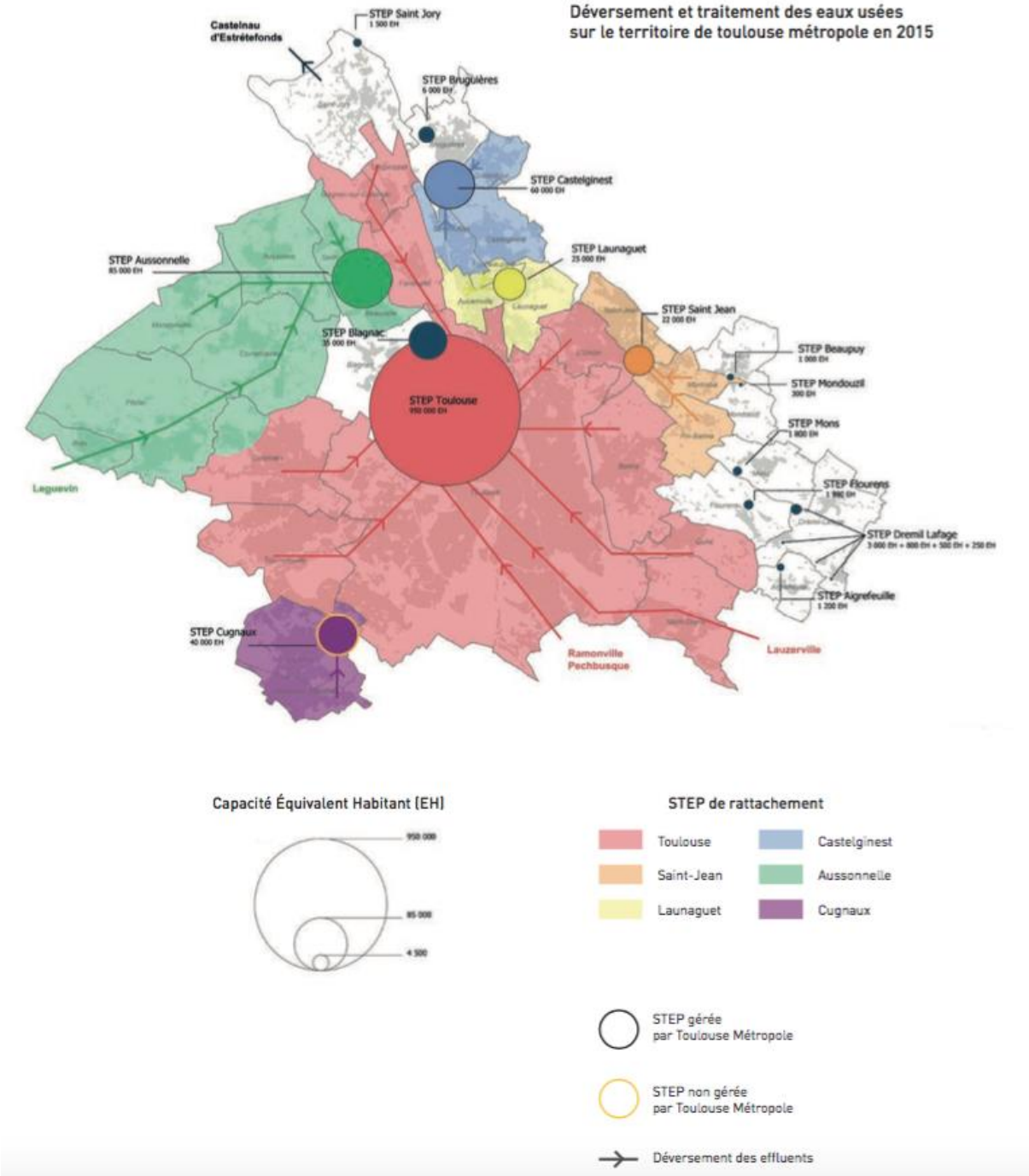


Tableau n°2 : prescription de rejet des stations d'épuration de TM et le milieu receveur des effluents traités

Stations d'épuration	Prescriptions de rejet (mg/L)						Milieu récepteur
	DCO	DBO ₅	MES	NK	NGL	Pt	
Ginestous-Garonne (Toulouse)	90	25	30	10	-	-	Garonne
Aussonnelle (Seilh)	90	25	30	10	-	2 à 5*	Garonne
Castelginest (concentration max bilan)	80	20	25				Hers Mort
Castelginest (concentration moyenne annuelle)			15	6	10	1	
Quinze sols (Blagnac)	90	25	30	-	20	2	Garonne
Launaguet	125	25	35	-	15	2	Hers Mort
Saint-Jean	125	25	35	-	15	2	La Sausse
Bruguières	125	25	35	-	15	2	Hers Mort
Drémil Lafage - ZA	125	25	35	-	-	-	La Seilhonne
Flourens	125	25	35	-	-	-	La Seilhonne
Mons	125	25	35	15	-	-	La Seilhonne
Beaupuy	125	25	35	-	-	-	La Sausse
Aigrefeuille	125	25	35	-	-	-	Le Rivalès
Drémil Lafage - L'Auriol	-	35	-	-	-	-	Le Rivalès
Drémil Lafage - Pigeonnier	125	25	-	-	-	-	La Saune
Mondouzil - ZI Landes	125	25	35	10	15	-	La Sausse
Drémil Lafage - Hameau	125	25	35	-	-	-	Le Rivalès

* 2 mg/L du 01/07 au 31/10 et 5 mg/L le reste de l'année.

Il convient de noter que l'Aussonnelle et l'Hers Mort sont classés « zones sensibles à l'eutrophisation » dans l'arrêté du 23 novembre 1994. Cet arrêté conduit à traiter les pollutions azote et phosphore pour les unités d'épuration de plus de 10 000 EH de façon plus contraignante que dans les zones non sensibles.

Seules les 6 principales stations sont détaillées ci-après. L'ensemble des données par station figure en annexe. Les totaux correspondent bien à l'ensemble des ouvrages de Toulouse Métropole.

Guide d'entretien

D'abord merci d'avoir accepté cette rencontre. Je cherche à mieux comprendre le rapport à l'eau des habitants de Toulouse Métropole en fonction du quartier/commune où ils vivent. Cela va beaucoup m'aider de connaître votre point de vue. En revanche si certaines questions vous paraissent indiscrettes, n'hésitez pas à le dire et ne pas y répondre.

I- Présentation

Si vous êtes d'accord je propose que vous commenciez par vous présenter de la manière dont vous le souhaitez.

Relances possibles :

- Quel est votre métier ?
- Quel âge avez-vous ?
- Est-ce que vous avez des enfants ?
- Quelque chose à rajouter pour vous présenter ?

II- La consommation d'eau de boisson

Dans cette partie je voudrais que vous me parliez de votre consommation d'eau de boisson de manière un peu générale mais on peut commencer par une question toute simple, vous buvez de l'eau du robinet ou de l'eau en bouteille ? Et est ce qu'il y a une raison particulière à ce choix ?

Relances possibles :

- Pourquoi vous ne buvez pas d'eau robinet/bouteille ?
- Vous diriez que l'eau du robinet est plutôt bonne / mauvaise / sans avis ? Sur quels critères (goût, odeur, couleur, confiance, calcaire, aspect, pression...) basez-vous cette appréciation ? Votre avis est-il partagé au sein de votre famille ?
- Utilisez-vous des dispositifs pour améliorer le goût de votre eau ou pour vous rassurer ? (carafe filtrante, adoucisseur, eau fraîche, laisser l'eau reposer avant de la boire...)
- Vous êtes déjà allé dans un pays où il n'y avait pas l'eau potable au robinet ? (*peu importe oui ou non*) Qu'en pensez-vous ?
- Vous avez déjà refusé de boire de l'eau du robinet quelque part ? si oui pourquoi ? Ou au contraire, y'a-t-il des endroits (ou des moments) où vous la buvez systématiquement ?
- Vous vous renseignez un peu sur ces questions de potabilité ? vous connaissez les normes ? ça vous intéresse ?
- Vous avez confiance dans les pouvoirs publics et les entreprises gestionnaire sur ce point ?
- Est-ce qu'il y a des moments de votre vie (maladie, déménagement, grossesse...) où vous avez changé vos pratiques (de l'eau du robinet vers de l'eau en bouteille et vice-versa) ?
- Vous vous renseignez un peu sur la question de la potabilité et de la qualité de votre eau au robinet ? Vous connaissez les normes ? Savez-vous où on peut trouver des informations ?
- Vous avez confiance dans les pouvoirs publics et les entreprises gestionnaires sur ce point ? Savez-vous d'ailleurs qui gère la distribution d'eau sur votre commune ?
- L'eau de boisson c'est un aliment au final, est ce que vous faites attention aux autres aliments que vous consommez ? bio pas bio ? pourquoi ?
- ou est-ce que vous faites vos courses ? pourquoi ?

III- Les autres usages de l'eau à la maison et les économies d'eau

Dans cette troisième partie je voudrais savoir ce que vous faites et ce que vous pensez de l'eau chez vous mais cette fois ci en dehors de l'eau de boisson. Est-ce que vous pouvez me parler de vos usages en dehors de l'eau de boisson?

Relances possibles :

- J'imagine que vous cuisinez avec l'eau du robinet ?
- Vous coupez l'eau du robinet quand vous vous lavez les dents ?
- Vous prenez des douches ou des bains?
- d'autres usages ? (piscine, jardin, ...)
- Vous avez des "dispositifs techniques" pour gérer l'eau à la maison ? (chasse d'eau double commande, mousseurs, etc...)

IV- La télérelève des compteurs d'eau

Est-ce que vous diriez que votre consommation donc (*si eau de boisson*) l'eau que vous buvez et les autres usages dont on vient de parler, est ce que vous diriez que qqch a changé depuis la télérelève?

Relances possibles :

- Que pensez-vous de ce genre d'innovations ?
- Comment c'est passé l'installation de la télérelève ici ? j'ai vu qu'il y avait eu des réunions publiques ? Vous avez été mis au courant ? Vous y avez participé ? Est-ce que je peux vous demander pourquoi ?
- Est-ce que depuis que vous êtes passé à la télérelève vous avez reçus des alertes ? Sur quoi? Comment ca se passe ?
- Avez-vous accès à d'autres services que ces alertes ? Les utilisez-vous ?
- Dans l'idéal, qu'attendriez-vous comme conseil vis-à-vis de la consommation d'eau ? Et sous quelle forme?
- La télérelève consiste à récolter, stocker et analyser vos données de consommation pour vous proposer un service au plus près de votre consommation. Qu'est-ce que vous en pensez ?

IV- Les usages et représentations de l'eau hors domicile

1 / quartier

Dans cette partie, je voudrais parler un peu de votre quartier/commune. Qu'est-ce que ça veut dire d'habiter à quartier/commune pour vous ?

Relances possibles :

- C'est un quartier ou vous sentez bien ?
- Vous diriez que la vie de quartier est présente, dynamique ? ou au contraire pas du tout ?
- Est-ce que vous avez de la famille ou des amis qui habitent aussi ici, des voisins avec qui vous entendez bien ?
- Vous trouvez tout ce dont vous avez besoin à proximité (travail, service public, lieux de loisirs...)?

- Si vous deviez comparer avec un quartier du centre-ville quels seraient les avantages et les inconvénients de chaque quartier?
- Est-ce que vous pensez que le fait d'habiter à quartier/commune change quelque chose vis à vis de l'eau qui est distribuée à votre domicile ? si oui quoi ? si non vous pensez que l'eau distribuée est la même partout ?
- Est-ce que ça change quelque chose sur d'autres services publics ?
- Si je dis rive gauche rive droite qu'est-ce que ça vous évoque ? vous sentez appartenir à un coté du fleuve ? pourquoi ?

2 / Commune -Métropole - Pays

Qu'est ce vous pensez de la qualité de l'eau avant qu'elle ne soit traité sur Toulouse Métropole ?

Relances possibles :

- Et ailleurs ? région pays monde ?
- Qu'est-ce que vous pensez de l'accès à l'eau dans/a proximité de votre commune (accès à l'eau, piscines, fontaines mais aussi espace naturel : fleuve, rivière etc...)?
- Vous faites une activité en rapport avec l'eau dans le cadre de vos loisirs ?
- Vous seriez prêt à vous engager dans une association, un projet quel qu'il soit pour préserver l'eau et/ou l'environnement en général ?
- D'ici 2050 vous pensez qu'on peut manquer d'eau sur Toulouse métropole?
- Et ailleurs ?

Si vous êtes d'accord j'aimerais vous laisser conclure cette discussion.

MERCI.

Tableau n°3 Quantité de pollution reçue par STEP en EH**Tableau n°4** Débit moyen journalier par STEP

Stations d'épuration	Quantité de pollution reçue en Équivalent-Habitant (EH)				Répartition de la pollution totale 2015
	2012	2013	2014	2015	
Ginestous-Garonne (Toulouse)	424 167	424 267	469 104	458 249	81 %
Aussonnelle (Seilh)	32 567	30 800	33 666	35 883	6 %
Hers Aval (Castelginest)	12 783	14 717	12 588	14 083	2 %
Quinze sols (Blagnac)	22 917	21 100	24 226	24 105	4 %
Launaguet	17 433	17 717	17 402	13 395	2 %
Saint-Jean	10 567	10 800	13 012	11 275	2 %
TOTAL (pour l'ensemble des ouvrages)	549 770	536 655	585 390	564 298	100 %

Stations d'épuration	Débit moyen journalier (m³/j)				Répartition des débits totaux 2015
	2012	2013	2014	2015	
Ginestous-Garonne (Toulouse)	95 781	113 456	107 848	104 995	80 %
Aussonnelle (Seilh)	7 304	11 632	11 112	9 603	7 %
Hers Aval (Castelginest)	2 278	3 361	3 291	3 053	2 %
Quinze sols (Blagnac)	4 755	6 160	6 029	5 719	4 %
Launaguet	3 379	5 001	4 456	3 611	3 %
Saint-Jean	2 093	2 783	2 625	2 398	2 %
TOTAL (pour l'ensemble des ouvrages)	121 906	146 629	140 269	131 053	100 %

Tableau n°5 Les ouvrages de distribution sur le territoire de TM

Le patrimoine de Toulouse Métropole (ouvrages hors réseau) est le suivant (hors linéaires de branchements) :

	2013	2014	2015
Réservoirs et bâches	58	58	61
Stations de reprise*	9	9	13
Volumes de stockage	158 550 m ³	158 550 m ³	159 600 m ³
Surpresseurs**	3	3	2
Linéaire de réseau de distribution***	3 357 km	3 382 km	3 324 km

* *Station de reprise : pompage permettant le renvoi vers un réservoir situé sur un étage de pression supérieur.*

** *Surpresseur : compresseur augmentant la pression d'eau dans une canalisation de distribution.*

*** *y compris 10 km de réseau d'adduction sur la Ville de Toulouse.*

Le schéma directeur a permis de préciser le recensement des ouvrages de stockage d'eau potable et des stations de reprise. Les chiffres présentés en 2015 sont issus de ce nouvel inventaire. Les variations observées ne proviennent pas d'arrêt ou de création d'installation.

Fiche BASOL – MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - site de l'usine Ginestous Garonne, Toulouse, 2012

Description du site :

L'usine de traitement des eaux usées de la ville de Toulouse, dite "de Ginestous", située au nord-ouest de la commune (au nord de l'échangeur des Minimes, au bord de la rocade et du canal latéral à la Garonne), construite en 1954 a subi de nombreuses évolutions. Pour améliorer le traitement des eaux tout en restreignant l'impact global de l'usine de traitement sur l'environnement, l'exploitant a entrepris une amélioration importante (notamment le traitement des effluents résultant de l'épuration des eaux usées, la couverture de bassins de traitement) et une extension de cette usine, incluant l'incinération des boues résultant du traitement biologique des eaux usées.

L'emprise du projet d'extension occupe un terrain d'environ 8000 m², situé en bordure Est de l'usine, le long de la rocade et face à l'entrée Nord de l'usine. Le terrain a accueilli auparavant un centre de traitement de déchets industriels par incinération construit dans les années 1970 par la Compagnie Générale des Eaux. Les déchets traités étaient essentiellement des résidus contenant des hydrocarbures (huiles de vidange, fonds de cuves de gazole ou de kérosène, ...). Puis en 1985-1986, le centre de traitement de déchets industriels est complété par un centre de transit des déchets industriels (résidus hydrocarbonés comme indiqué ci-dessus, autres déchets industriels comme des acides, bases, solvants, résines, produits chimiques, déchets issus des activités d'imprimerie et de photographie, ...) en vue de leur acheminement vers les différentes filières autorisées d'élimination.

En 1991, l'activité de traitement de déchets industriels par incinération est arrêtée et celle de transit est reprise par la société SIAP (SARP Industries Aquitaine Pyrénées aujourd'hui EOVAL), exploitant d'un centre d'incinération à Bassens (Gironde). En 1998, la SIAP déplace ses installations au Nord de l'usine de Ginestous afin de libérer le terrain nécessaire à l'usine de traitement des eaux usées.

Description qualitative :

La présente fiche ne concerne donc que la zone des anciennes activités de traitement par incinération et de centre de transit de déchets industriels dangereux exploitées par la Compagnie Générale des Eaux puis la SIAP, incluse dans l'emprise du site de la station de traitement des eaux usées dite "de Ginestous".

Lors de l'étude géotechnique (sondages) des terrains de l'ensemble du site de Ginestous afin de déterminer la zone devant accueillir l'extension de la station de traitement des eaux, des hydrocarbures ont été découverts. Les activités antérieures de traitement et de transit de déchets industriels exercées sur cette zone du site de Ginestous étant donc à l'origine d'une pollution du sol, l'inspection des installations classées (IIC), dans le cadre de l'application de la circulaire du 3 avril 1996, a demandé l'évaluation puis le cas échéant le traitement de la zone en préalable aux travaux de terrassement et de construction de l'extension de la station d'épuration.

Un diagnostic de pollution par des hydrocarbures du 11 février 1998, transmis à l'IIC le 5 janvier 2000 a estimé le volume des terres contaminées à environ 7000 m³ et proposé un traitement biologique des sols in situ. Par courrier du 12 janvier 2000, l'IIC a indiqué à l'exploitant qu'il n'était pas possible d'envisager de nouvelles constructions sur ce secteur tant que la pollution des sols n'aurait pas été traitée.

Une étude de sols du 6 septembre 2000 de l'ensemble du site de Ginestous, a été remise en fin

d'année à l'IIC, laquelle par courrier du 10 janvier 2001 a demandé à l'exploitant (CGE) d'une part d'engager des investigations complémentaires sur la zone du projet d'extension pour évaluer avec plus de précisions le volume de terres polluées à traiter et d'autre part de mettre en place une surveillance des eaux souterraines en aval de la zone polluée sur les hydrocarbures totaux, les HAP, BTEX, le cuivre, le mercure, le nickel, le plomb, le chrome et l'arsenic (les terrains ayant apparemment aussi servi de décharge d'ordures ménagères avant les années 1970). Il a aussi été rappelé qu'un diagnostic approfondi et une évaluation détaillée des risques étaient nécessaires pour définir ensuite les objectifs de dépollution à atteindre.

Un contrôle de la qualité des eaux souterraines effectué le 6 février 2001 en amont et en aval du site et remis à l'IIC le 23 avril 2001 n'a pas révélé de contamination de la nappe. La CGE a aussi remis à l'IIC le 24 avril 2001 un dossier comprenant un diagnostic approfondi du site, une évaluation détaillée des risques, une étude de faisabilité hydro-géotechnique relative à la réalisation d'un tertre de confinement de terres polluées.

L'IIC a formulé ses observations et demandes de compléments, résultant de l'examen de ce dossier ainsi que des instructions relatives au traitement par courrier du 29 juin 2001. Une excavation sélective des terres reconnues comme polluées et un stockage provisoire de celles-ci a été effectué en juillet 2001 (3700 m³). Fin juillet 2001 des prélèvements de sols de l'aire de stockage ont été réalisés ainsi que la mise en place de piézomètres et l'analyse d'eaux souterraines. Il n'a pas été détecté de pollution de ces sols et des eaux souterraines par hydrocarbures ou métaux lourds.

Suite à ces études de caractérisation des sols et de faisabilité de traitement, l'exploitant a proposé lors d'une réunion de travail tenue avec l'IIC au cours du 4^{ème} trimestre 2001 la dépollution par traitement biologique in situ (tertre) de 2700 m³ de terres argileuses (préalablement chaulées) et de sables et leur réutilisation in situ après dépollution.

La CLIS (commission locale d'information et de surveillance) de l'usine de traitement des eaux usées de Ginestous s'est réunie le 21 janvier 2002 pour présenter les résultats de fonctionnement du site de Ginestous en 2001 et les chantiers en cours pour la mise aux normes et l'extension de l'usine de traitement des eaux ("Ginestous 2000") et l'incinération des boues résultant du traitement des eaux.

L'exploitant a présenté au cours de cette réunion les conclusions des études de sols menées sur la zone polluée et les travaux de dépollution envisagés de février à octobre 2002.

Un rapport de janvier 2003 a indiqué que les travaux de dépollution ont été réalisés. La technique de dépollution retenue a été le traitement sur site en biotertres. Le suivi du traitement des terres a été effectué en contrôlant leur teneur en hydrocarbures totaux par dans les deux alvéoles de traitement. La concentration moyenne des terres sur l'ensemble des deux alvéoles était de 1407 mg/Kg/MS, valeur inférieure au seuil de dépollution de 2500 mg/Kg/MS. Ces résultats indiquent que les objectifs de dépollution ont été atteints.

Aujourd'hui, les arrêtés d'autorisation en vigueur pour le site sont ceux du 22 octobre 2009 et du 13 septembre 2012. Il impose toujours à l'exploitant un suivi de la nappe phéatique par mesures dans des piézomètres.

L'analyse des dernières analyses des eaux souterraines reçues par la DREAL MP et effectuées en septembre 2012 n'a pas mis en évidence d'impact sur la qualité de la nappe.

Fiche technique BASOL - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - Cugnaux, 2015

Description du site

La société GIT exploite un atelier de traitements de surfaces, sur une parcelle d'environ 5200 m². Elle se trouve en zone industrielle, mais à proximité d'une zone d'habitations pavillonnaire. Le site est localisé au sein des alluvions des basses terrasses de la Garonne, dans lesquels se trouve la nappe d'eaux souterraines d'accompagnement de la Garonne. La Garonne s'écoule à 5 km à l'Est. La nappe s'écoule dans cette direction. Le canal de Saint-Martory passe à 500 m à l'Ouest. Les cours d'eau du Roussimort et de la Saudrune s'écoulent à 3 km au Sud.

Description qualitative :

L'inspection des installations classées (IIC) a demandé à l'exploitant de surveiller la qualité des eaux souterraines au droit de son site en 2010. L'exploitant a commencé cette surveillance semestrielle en 2011. En 2011, 2012 et 2013, une contamination des eaux souterraines au droit du site en chrome VI a été détectée puis confirmée. En janvier 2014, le préfet a prescrit à l'exploitant la réalisation d'une étude de l'interprétation des milieux afin de déterminer si cette pollution sortait des limites du site. Cette étude a été remise en novembre 2014 par l'exploitant. Elle montre que 2 puits privés de particuliers à l'aval hydraulique du site sont contaminés par le chrome VI, à des teneurs supérieures aux critères de potabilité de l'eau (max : 320 µg/l) pour un seuil de 50 µg/l.

Des mesures complémentaires ont été réalisées en mars 2015 et juillet 2015 pour connaître l'étendue de la contamination des eaux souterraines et l'évolution des concentrations en chrome VI. Elles ont été transmises à l'IIC en septembre 2015. Elles montrent que 4 autres puits privés de particuliers à l'aval hydraulique du site sont contaminés par le chrome VI (max 300 µg/l).

Des arrêtés municipaux ont été pris par les communes de Cugnaux et de Toulouse afin de restreindre l'usage de ces puits et des puits voisins potentiellement contaminés, pour l'utilisation de cette eau souterraine.

Le fond de cuve a été curé au niveau des fuites en 2014 sur 15 cm. L'évolution des concentrations entre les basses eaux et les hautes eaux indique une source sol résiduelle sous les bâtiments. De nouvelles mesures sont nécessaires pour déterminer l'étendue du panache de pollution vers l'est. Une barrière hydraulique va être testée en octobre 2015 afin de stopper le transfert de pollution dans la nappe phréatique.

Fiche technique BASOL - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - Portet sur Garonne, 2010

Description du site :

La Société AUGROS Packaging était tournée entièrement vers la fabrication de petits articles en aluminium destinés à la parfumerie et aux cosmétiques. Elle était installée sur le site de Portet-sur-Garonne depuis 1972. L'unité de production de 4 200 m² était installée sur un terrain de 15 529 m². La fabrication de ces articles était assurée par emboutissage, décolletage et polissage mécanique. La touche finale était donnée par un traitement de surface chimique pour obtenir un aspect satiné ou brillant.

La société AUGROS PACKAGING METAL a cessé toute activité, sa liquidation judiciaire est intervenue le 07 juin 2006. La mise en sécurité et la réhabilitation ont été faites par le propriétaire pour pallier à la faillite du locataire.

Description qualitative :

Ce site a été retenu par l'inspection des installations classées (IIC), dans le cadre de l'application de la circulaire du 3 avril 1996, pour faire l'objet d'un diagnostic initial et d'une évaluation simplifiée des risques réalisés en janvier 2002. Un diagnostic complémentaire sur les eaux souterraines a été réalisé en février 2005 à partir de 6 piézomètres implantés sur et en aval hydraulique du site. Ces études ont permis d'identifier une contamination de la nappe phréatique dans la partie sud-ouest du site en sulfates, métaux lourds et COHV.

Après prononciation de la liquidation judiciaire, les obligations de déclaration de la cessation d'activités ainsi que de remise en état du site conformément à l'article 34.1 et suivants du décret du 21/09/1977 modifié ont été rappelées à l'administrateur par l'IIC à quatre reprises en 2006 et sont restées sans réponse.

Au cours d'une inspection du site réalisée le 8 avril 2009 il a cependant été constaté que toutes les installations de production ont été démontées et évacuées, que les produits dangereux et les déchets situés dans et autour des bâtiments ont été évacués.

Le propriétaire des terrains a engagé la réhabilitation du site en vue de sa réindustrialisation en s'appuyant sur un bureau d'étude spécialisé.

Le diagnostic des sols et des eaux souterraines réalisé en juin 2009 a confirmé la pollution du sous-sol et de la nappe au droit de l'ancien atelier de dégraissage par des COHV (tri et tétrachloréthylène (TCE)).

Les travaux de réhabilitation ont débuté en juillet 2009 et se sont achevés en mars 2010.

Ces travaux ont concerné le traitement des sols par venting couplé à un traitement de la nappe par réduction chimique in situ (technologie EHC, analyses des gaz des sols et des analyses des eaux souterraines sur 13 puits).

Une inspection du site le 27 septembre 2010 a permis de constater que les opérations de dépollution prévues ont bien été réalisées. De plus, le rapport des travaux provisoire de mai 2010 et l'analyse des risques résiduels montrent que les objectifs de traitement ont été atteints : traitement des eaux souterraines entraînant un abattement de 90% de TCE avec des concentrations résiduelles <100 µg/l, traitement des sols avec un abattement de 60% de TCE et concentration résiduelle de 40 ppm et absence de COHV dans l'air ambiant du bâtiment.

Le site traité est compatible avec l'usage futur prévu : nouvelle utilisation industrielle.

La poursuite de l'analyse semestrielle des eaux souterraines et annuelle des gaz du sols a été retenue.

Fiche Détaillée Basias – Lieu dit Pradié sur la commune de Villeneuve-Tolosanne

Unité gestionnaire : MPY
 Créateur(s) de la fiche : PP
 Date de création de la fiche : 05/04/2002
 (*)

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
SABLIERES PYRENEES (SA) / DLI	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
AGENCE DE TOULOUSE - 30 AVENUE DE LARRIEU	

Etat de connaissance : Inventorié
 Consultation mairie : oui
 Date consultation mairie : (*) 20/10/2003
 Localisation : PRADIE (LIEU-DIT)
 Code INSEE : 31588
 Commune principale : VILLENEUVE-TOLOSANE (31588)
 Etat d'occupation du site : Activité terminée
 Date de première activité : (*) 06/06/1972
 Origine de la date : AP=Arrêté préfectoral

Historique des activités sur le site :

N° ordre	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	06/06/1972		Autorisation	1er groupe	AP=Arrêté préfectoral	AD31 5724W86 - DRIRE DE COLOMIERS - FICHER ICPE PREF 31 ARCHIVES	AUTRE RD LE 20/05/ 77

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
SABLIERES PYRENEES (SA)	06/06/1972	

Source d'information : AD31 5724W86 - DRIRE DE COLOMIERS - FICHER
ICPE PREF 31 ARCHIVES - FT 2003 NON TROUVE -
ENQUETE MAIRIE

Tableau n° 6 Aménagements déjà réalisés et à venir sur le GPG

Calendrier du projet

2010 : Conception projet : TM, Agence TER

2012 : Rédaction du PGGPG

2015 : Inauguration du parcours découverte Ginestous-Sesquières par Jean Luc Moudenc (maire de Toulouse, Président de TM) et Olivier Arzac (maire de Blagnac)

2016 :

- **Toulouse** : (Mise en place de bollards d'amarrage pérennes sur le quai de Tounis, Création d'un ponton d'amarrage à l'arrière du Parc des Expositions sur l'île du Ramier, Livraison du projet d'embellissement du port de la Daurade , Livraison Parcours santé à Empalot)
- **Gagnac** : Ouverture de l'Espace Nature et Loisirs à Gagnac-sur-Garonne

2016-2017 : Création de cheminements sur la zone maraîchère des Quinze Sols (Blagnac)

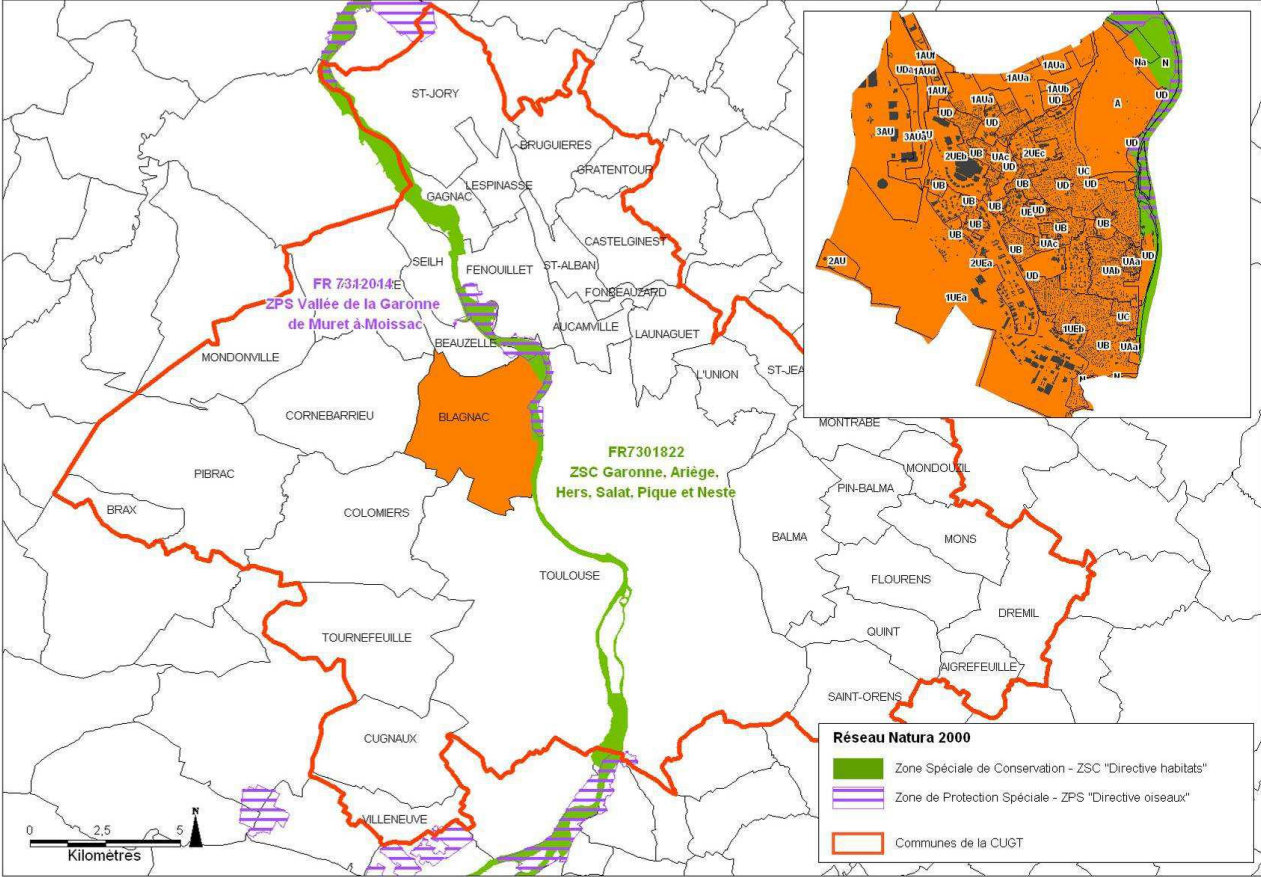
Eté 2017 : Livraison du projet d'embellissement du port Viguerie (Toulouse)

2017-2019 : Aménagement de la pointe nord de l'île du Ramier

2018 :

- Installation d'une rampe de mise à l'eau pour le SDIS sur la Garonnette,
- Création d'une passerelle pour l'Emulation Nautique sur l'île du Ramier,
- Livraison d'un aménagement de continuités "modes doux" de 500m sur la partie basse du quai de la Chaussée
- Livraison de l'aménagement d'un cheminement piétons-cycles de 2.5km au pied de la digue de l'Avenue de Muret

Carte n°2 : Situation de la commune de Blagnac par rapport aux zones Natura 2000



Carte n°3 : Quartier Politique de la ville Toulouse (Grand Mirail) - Commissariat général à l'égalité des territoires, 2015

